

L' INDIEN MONDIALISE DU BRESIL RELEVÉ DURABLEMENT LA TETE ET SORT DE SA RESERVE LOCALE

Le "Voyage Retour" des Indigènes du Brésil

Léo Dayan* & Cléonice Alexandre Le Bourlegat **



Mars 2006

* Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Directeur scientifique de l'APREIS (www.apreis.eu) et de l'Université Mondiale Nomade pour le Développement Durable
apreis@apreis.eu

** Universidade Católica Dom Bosco (MS, Brasil).

Présidente du Conseil scientifique et éthique de l'Université Mondiale Nomade pour le Développement Durable
le-bourlegat@uol.com.br

L' INDIEN MONDIALISE DU BRESIL RELEVE DURABLEMENT LA TETE ET SORT DE SA RESERVE LOCALE

Resumé

L' Indien du Brésil ? ... Ni indiens, ni amérindiens. Ils sont Bororos, Guaranis, Kaiowas, Kayapos, Terena, Xavabtes ou Yawanawais Des communautés locales mondialisées qui ne représentent que 0,25% de l'ensemble de la population brésilienne mais qui font partie, dans le continent américain, des premières cultures du concept de durabilité.

Sortir de leur réserve locale, tel est le souhait exprimé par les jeunes Terena du Mato Grosso do Sul. Les Terena, dont l'esprit d'ouverture est une attitude permanente, disent que leur libération passe maintenant par les «écoles blanches» comme forme de survie, comme renforcement culturel et comme "pont" qui permettrait de combiner leurs connaissances pratiques accumulées et les connaissances scientifiques et techniques. Ils cherchent à obtenir la reconnaissance de leurs pleins droits de propriété et à développer des coopérations transfrontalières moins tributaires des logiques nationalitaires des États et des logiques concurrentielles de marché.

Mots clefs : Amazonie. Brésil. Coopération. Cultures locales. Communauté globalisée locale. Durabilité. Indien. Indigène. Marché. Mondialisation. Ressources naturelles. Stratégies d'Etat. Terena

THE GLOBALIZED BRAZILIAN NATIVE IS RAISING THE HEAD SUSTAINABLY AND GOING OUT OF HIS LOCAL RESERVATION

Abstract

The Indian of Brazil ? Neither Indians nor Amerindians. They are Bororo, Guarani, Kaiowa, Kayapo, Terena, Xavabte or Yawanawai Globalized local communities who represent only 0, 25 % of the whole Brazilian population but who are one of leading cultures, among the American continent, of the sustainability concept.

Go out of their local reservation. That is the expressed wish by the young Terena people resident in Mato Grosso do Sul. The Terena, whose opening spirit is a permanent attitude, tell that their liberation is taking now through the "white schools" as survival form, as cultural reinforcement and as bridge to combine their traditional training with the scientific and technical knowledge. They try to obtain the recognition of their full property rights and to develop cross-border cooperation, less tributary of the territorialist logic of the States and of the predominance of the market.

Keywords : Amazonia. Brazil. Cooperation. Indian. Local Cultures. Globalized local community. Market. Native population. Natural resources. State strategies. Sustainable development. Terena

Classification JEL : A13, F02-18, H41, O54 , Q01-56-57-58, R58

L' Indien mondialisé du Brésil relève durablement la tête et sort de sa réserve locale

à Tigrib, l'Indienne
à Claudionor, l'Indien

*Quand tous, nous rêvons ensemble, c'est le début de la réalité*¹

L' Indien du Brésil ? ...

Pas un Indien. Ni un Amérindien.

Mais ... Bororo, Guarani, Kaiowá, Kayapó Terena, Xavante, Yawanawa, ...

Ni une catégorie primitive. Ni une catégorie de sauvages. Ni une catégorie provisoire. Ni une catégorie nationale. Ni une catégorie de l'autarcie.

Alors... l'indigène du Brésil ? ...

Une communauté locale mondialisée, une des premières cultures et pratiques, sur le continent américain, du concept de durabilité² ...

Une lutte contre l'économicité même de tout projet qui ne peut que l'asservir et par où ce qui est signe d'humilité devient une preuve d'infériorité et moyen d'humiliation.

Après une longue histoire acharnée contre les rêves de géant de l'État "développementaliste" et



l'universalisme sans grâce de l'Occident, l'Indigène de cette contrée où le bois de braise se trouve en grande abondance, se prépare à sortir de sa réserve. Décimé, les yeux fermés de douleur, mais encore capable d'être debout, il veut pouvoir voir son père mourir sur sa propre terre. C'est, là, le vœu exprimé par les jeunes Terena de la Terre Indigène Nioaque dans le Mato Grosso do Sul. Ce sont eux l'expérience vécue et la source de cette contribution sur le "Voyage retour" de la nouvelle génération Terena

¹ Proverbe populaire brésilien

² Dayan L. : La durabilité un concept holistique in "Ce que développement durable veut dire" Paris, Nov. 2003. Ed. d'Organisation. Elu meilleur ouvrage sur la durabilité en 2003 par le CIDEM

1. Les ambitions de géant d'un Etat développementaliste et paternaliste mises à l'épreuve de l'Amazonie et de la durabilité

La reconnaissance constitutionnelle, encore récente, des droits des populations autochtones, dont une bonne partie d'entre elles vit dans le bassin amazonien n'est pas encore la fin de l'entreprise de dévalorisation de l'Indien.

Elle annonce d'abord un réveil douloureux pour la société brésilienne dans son ensemble, celui du dévoilement de son histoire et celui de l'achèvement de l'époque des rêves atteints et des miracles accomplis, hier, par les seules fuites en avant et le recul des frontières vertes. Ces mouvements aboutissent à une combinaison explosive et indissociable de dettes dont aucune ne peut être traitée séparément, sans direction, sans perspective et sans transparence : la dette écologique, la dette générationnelle, la dette noire, la dette indigène et la dette sociale.

La reconnaissance (partielle) des droits indigènes a été, au Brésil, indissociablement liée à la nécessité d'un Etat développementaliste et nationalitaire³ de parer à une menace et de contrecarrer une peur pour pouvoir continuer à faire reculer sa frontière verte.

Une peur réveillée par les initiatives d'acteurs mondiaux, ONGs en tête, qui propageaient, dès les années 80, l'idée d'internationaliser l'Amazonie⁴. Ces acteurs mondiaux⁵ arguaient l'irresponsabilité de la gestion du bassin amazonien par l'Etat brésilien et de sa propension à vouloir livrer aux enchères internationales ses richesses écologiques et la vie de ses autochtones. Rien de surprenant lorsqu'on sait que l'Etat brésilien est ambitieux mais encore dépendant de sa dette extérieure et localement fragile. Cela n'est pas sans importance pour une société jeune mais qui traîne un lourd passé oligarchique, esclavagiste, clientéliste et patriarcal.

Le bassin amazonien accueille environ 4 % de la population du Brésil mais couvre 60% de sa superficie. 70% de ses terres sont couverts d'une forêt qui constitue le plus grand massif de forêts tropicales humides et le plus grand réservoir de biodiversité terrestre dont plus de la moitié des espèces vivantes terrestres. La forêt amazonienne renouvelle, à elle seule, la moitié

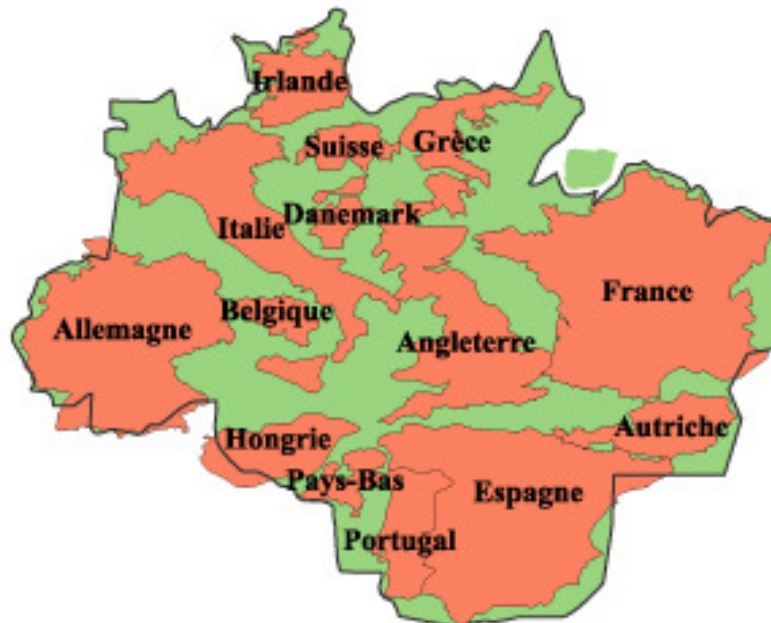
3 Une Nation d'Etat

4 En octobre 2000, le Ministre brésilien de l'Education, Cristovam Buarque, avait donné la réponse suivante sur la question de l'internationalisation de l'Amazonie: *«En effet, en tant que Brésilien, je m'élèverais tout simplement contre l'internationalisation de l'Amazonie. Quelle que soit l'insuffisance de l'attention de nos gouvernements pour ce patrimoine, il est nôtre. En tant qu'humaniste, conscient du risque de dégradation du milieu ambiant dont souffre l'Amazonie, je peux imaginer que l'Amazonie soit internationalisée, comme du reste tout ce qui a de l'importance pour l'humanité»*. Voir le texte intégral en annexe p.48

5 Certains médias et des cercles brésiliens puissants les nomment jusqu'à ce jour encore: *"Mafia Verde"* ou *«Têtes d'un nouveau colonialisme»* et laissent stratégiquement dire qu'ils sont financées et dirigés par des groupes d'intérêts économiques américains pour empêcher le développement de la puissance brésilienne

de l'oxygène de la planète et 20% des eaux douces du globe sont charriées par le Rio Amazonas.

L'Amazonie Brésilienne et son équivalent dimensionnel européen



Source : FMLT, 2001

Cent mille survivants indiens pouvaient encore être comptés sur les six millions d'entre eux qui vivaient en 1500, année de sa conquête par les Portugais.

Les emprunts internationaux pour le développement étaient destinés à des projets lourds et prédateurs et moins au financement des actions de protection d'une des mémoires du monde, à peau rouge, du poumon de la planète Terre, de couleur verte. Sans oublier de mentionner la faible attention portée à une des forces qui a construit l'histoire du pays et dont la peau est noire.

L'État brésilien, dont la culture politique, *forgée au positivisme*, apparaît toujours dans la devise de la nation, *Ordre et Progrès*, cet Etat n'a pas fait appel à d'autres moyens pour pouvoir maintenir ses ambitions de géant et de garder ses pieds d'argile qu' à ceux de recourir à l'endettement et au remboursement de la dette par le développement des cultures transgéniques et la violation des droits constitutionnels des autochtones. La carte des ressources naturelles du Brésil se confondant avec celle des territoires indigènes reconnus.

Cet Etat, que la société actuellement des plus inégalitaires au monde a désiré ou dont elle s'est accommodée pour réaliser - mais en vain - les rêves, *hérités des premiers conquistadors*, de fortune individuelle, de gloire collective, de domestication de la nature et de lumières révélées, n'a plus l'autorité requise ni les ressources pour pouvoir conserver le

mode paternel de son rapport à la société civile et l'ambition développementiste auxquels l'histoire de la conquête l'a conduit et que la mondialisation aujourd'hui défait.

Etat d'une république⁶ fédérative et non fédérale, présidentialiste et non présidentielle, dont les pouvoirs des structures locales ne reposent que sur le clientélisme, Etat dont les pouvoirs des structures intermédiaires n'ont été définis que pour décentraliser les déficits dans le cadre des politiques structurelles de stabilisation et d'ajustement à la fin des années 80, l'Etat Brésilien est à la croisée des chemins.

Cet Etat ne pourra conduire plus longtemps la gestion d'un géant en le maintenant dans ses seules frontières, déconcentrées mais centralisées, national mais dépendant du marché mondial, social mais inégalitaire. Il risquerait sinon de se maintenir dans des logiques financières, administratives et comptables plutôt que de porter attention à la cohérence globale de ses décisions, de rechercher à atteindre des ambitions hautes mais autrement plus justes et d'assurer la durabilité du développement. Il risquerait de se perdre dans la démesure technologique de ses projets, dans l'excès de déréglementation des marchés, dans sa dépendance des instabilités de l'économie mondiale et d'oublier des réalités locales du quotidien des populations.

Dans un pays où la concentration des revenus et du patrimoine est si inégalitaire et où les arbitrages d'intérêts sont essentiels, seule la part de séduction et la capacité de mobilisation de la durabilité - qui introduit la vision globale dans le développement, une perspective collective, l'équité, la transparence et l'initiative civile locale - peuvent conduire les différents acteurs à s'interpeller et à s'entendre. L'objectif de durabilité imprime des processus participatifs et responsables dans les modes de développement et encourage les investissements éthiques. Il limite le pouvoir des entreprises irresponsables écologiquement et socialement, dont celles de l'agro industrie, réduit les périmètres sans citoyenneté, élimine les tâches sans efficacité de l'Etat et assèche les causes de la corruption que les caractéristiques prégnantes de l'histoire du système politique brésilien reproduisent et alimentent.

L'Etat devrait s'appuyer sur les dynamiques culturelles, les énergies civiles et les entrepreneurs du local, leur permettre d'innover et soutenir institutionnellement les nouvelles rationalités économiques émergentes, notamment dans les formes populaires spontanées de l'économie

⁶ Constitution de 1988

solidaire. Il risque sinon d'ouvrir au marché des domaines sociaux éminemment stratégiques pour la cohésion, la dynamique et la créativité d'une société.

La mise en œuvre de l'impératif de la durabilité requiert l'essor des organisations locales de la société civile, de leur autonomie et de leur émancipation vis à vis du clientélisme politique et du pouvoir de l'Etat. La durabilité requiert de préparer les populations à une autre forme de démocratie, plus empreinte de responsabilités et d'humilité. Elle exige des coopérations plus décentralisées, met au premier plan l'acteur local, valorise les savoir-faire populaires locaux dans le développement territorial et commande le partenariat dans la décision, dans la conception et dans la mise en œuvre des projets de développement.

Le Brésil n'est plus la procréation exclusive de l'Etat et la mémoire politique de la nation ne peut plus demeurer entre ses seules mains. La gestion de la chose publique ne peut plus être son monopole exclusif. L'environnement, l'information, la durabilité, le développement local⁷ et la mondialité surgissent non seulement à l'intérieur de l'édifice national et rendent friables ses structures mais frayent un chemin à l'acteur local et à l'acteur civil en général et aux cultures indigènes de la durabilité en particulier.

⁷ Joyal André et Martinelli Dante (2003)., *O desenvolvimento local: o papel das PME*, SP, Editora Manole

2. La durabilité ouvre un chemin au "*Voyage retour*" de l'indien **L'indigénité n'est en retard ni d'une civilisation ni d'un développement**

Le concept de durabilité révèle l'image d'un indien comme indigène de la mondialité locale et non pas comme le primitif, l'archaïque et le sauvage.

L'indianité n'est en retard ni d'une civilisation ni d'un développement. Elle est forme de la modernité, résistance et affirmation d'une différenciation culturelle dévalorisée et d'une nature contrariée par l'universalisme outrageusement technologique, marchand et arrogant de la culture occidentale, une culture dont l'individualisme est d'autant plus tragique lorsqu'il a cours dans une société infantilisée et déresponsabilisée - la société brésilienne - prise au piège de ses propres rêves démesurés.

Les rêves de gigantisme qu'un Etat paternaliste et développementiste a longtemps et tour à tour bercés, secoués, récompensés ou punis, se sont avérés ethnocidaires et sans commune mesure avec la réalité du fruit, si inégalement partagé et au goût amer, même pour le plus riche ou pour le plus puissant qui connaît rarement le goût de pouvoir affronter la rue quotidienne avec sérénité.

La durabilité, qui porte en elle une éthique, condition même de sa pertinence scientifique, dessine une nouvelle rationalité qui, sans les effacer, se libère des frontières disciplinaires, culturelles, et sectorielles Elle restaure les liens rompus et dépasse les antinomies traditionnelles.

Elle est une chance pour la population indigène du Brésil. Elle permet à la société brésilienne de redécouvrir sa fécondité et donc de redéfinir sa propre modernité Cependant les sociétés indigènes ne contribueront à l'avenir de leur pays qu'en inscrivant leurs cultures dans la globalisation des développements, dans la déterritorialisation de l'information et dans de nouvelles solidarités civiles locales et transnationales.

Est-ce ce pas culturel que les jeunes générations Terena seraient prêtes à franchir en choisissant de sortir de leurs réserves? Ils disent entrer actuellement dans la quatrième étape de leur vie, celle de leur libération : "*le Voyage Retour*". Ce voyage passe par un détour dans les écoles des " blancs " comme forme de survie et comme renforcement culturel de leur peuple. La question (inter)culturelle est déterminante dans le développement durable.

La reconnaissance de l'expérience pratique accumulée dans les savoirs populaires et traditionnels et leur mise en liaison avec les connaissances technico-scientifiques ouvrent la voie aux conciliations que la démarche de la durabilité requiert et projette.

Les Terena, dont l'esprit d'ouverture et de coopération est une permanence comportementale, ont pour particularité d'avoir cherché simultanément à maintenir leur organisation interne et leur culture et à entretenir des relations libres et spontanées fondées sur des échanges réciproques de nature commerciale avec les populations non indigènes arrivées dans le Mato Grosso dès la fin du XVIII^{ème} siècle. La tendance à l'ouverture sur l'extérieur de ce peuple d'agriculteurs est telle qu'il a le pouvoir de se perfectionner au moyen d'emprunts à des cultures différentes.

3. Hier, ils n'avaient pas d'âmes mais ils avaient des mains. Et ils eurent des jambes. Alors on les décima. Pour clore des rivalités d'Etat.

En 1494, le pape Alexandre VI contraint les Espagnols et les Portugais à signer le traité de Tordesillas. Il traçait les limites territoriales coloniales entre l'Espagne et le Portugal : ce qui est découvert à l'ouest du méridien (Amérique moins le Brésil) appartiendrait à l'Espagne et à l'est (Brésil et Afrique), au Portugal.

Dans le processus colonisateur européen au XVI^{ème} siècle, les Portugais perçoivent les populations indigènes comme des sauvages, des êtres "sans âme". Ces populations autochtones ont donc dû combattre pour résister aux tentatives de leur arracher l'âme et de les mettre en esclavage.

Ce sont les débats suscités en Espagne par l'aristocrate Las Casas qui ont conduit des européens à admettre que les Indiens américains étaient des hommes comme les blancs. Ces débats ont même inspiré à l'Eglise une bulle papale en 1597 qui déclare que l'Indien possède comme le blanc une âme mais sans avoir encore pu atteindre l'âge de la raison (BARBOSA, 1995). Sauvage encore, il devait donc être traité comme un "enfant" et être mis sous tutelle. Le travail missionnaire des jésuites au XVII^{ème} siècle, impulsé par le Contre Réforme, a alors pris un caractère civilisateur et en même temps protecteur à l'égard des hommes rouges de la forêt.

Les missions jésuites, considérées comme territoires libres de l'Eglise (BANDEIRA, 1995), se sont principalement implantées dans les zones intérieures du continent qui font aujourd'hui le nord de l'Argentine, le sud-ouest du Brésil et le sud du Paraguay, précisément dans le Chaco, le Pantanal, le Prata, dans l'ouest de l'Amazonie et en Bolivie (Moxo, Chiquitos). Deux importantes missions jésuites étaient installées en secteurs frontaliers, dans le sud du Mato Grosso, terres appartenant alors à l'Espagne selon l'accord sur la répartition territoriale déterminée par le dit traité de Tordesillas et signé entre les couronnes ibériques : Itatim et Guairá.

Encouragés par la monarchie espagnole, les jésuites avaient l'espoir de pouvoir sédentariser les populations indiennes nomades sur des territoires indépendants et récolter un surplus économique de leurs activités. Les agriculteurs Terena se montrent rétifs mais les Guarani, qui le montrent moins, sont enrôlés avant d'être regroupés dans des villages de manière relativement stable.

Au moment où la traite négrière passe sous contrôle hollandais et aux dépens des portugais, les populations indigènes des missions devinrent une cible pour les colons portugais (BANDEIRA, 1995). Ces missions, surtout dans le Mato Grosso do Sul et le sud du Brésil, sont alors continuellement attaquées et parfois rasées de la carte par les mercenaires, les pillards ou les chercheurs de main d'œuvre esclave. Mais ces missions du Mato Grosso ont la particularité d'être situées dans des territoires stratégiques frontaliers et d'être au cœur des remous de la rivalité entre les couronnes espagnoles et Portugaises. Il ne s'agit plus, ici, de bandes impersonnelles et de pillards anonymes, mais d'une rivalité d'Etats.

Dans ces conflits depuis la fin du XVII^{ème} siècle entre la colonie portugaise et les colonies espagnoles et dont l'enjeu est aussi le diamètre de chacune des couronnes, les missions jésuites apparaissent comme un instrument frontalier de défense culturelle (QUEVEDO, 1993) et comme un milieu de recrutement de miliciens indiens pour la couronne espagnole avec laquelle elles avaient plus d'affinités.

Menaces permanentes pour les intérêts portugais, ces regroupements se dissolvent finalement en 1750 à la suite du traité de Madrid. Les Espagnols, en échange du Colonia del Sacramento – port sous occupation portugaise face au port de Buenos Aires sous occupation espagnole et voie de contrôle du continent sud américain - cèdent aux Portugais les territoires situés à l'Est des fleuves Uruguay et Ibicuy. Bref le contrôle exclusif du Rio da Prata par les Espagnols se troque contre l'extension de la frontière portugaise à l'actuel Rio Grande do Sul.

Le traité stipule aussi que leurs habitants, comme vassaux du roi, doivent abandonner ces terres (HOORNAERT, 1994). Décrétés, *manu militari*, sujets du roi d'Espagne, les Guaranis doivent partir mais se rebellent et font face aux armées ibériques, cette fois-ci réunies, et à des tuteurs jésuites dont le positionnement est des plus ambigus.

En faisant reculer l'Espagne, la résistance des Guaranis interrompt les transferts territoriaux et les Portugais profitent de l'occasion pour ne pas rendre Colonia del Sacramento. Carlos III, devenu roi d'Espagne, dénonce le traité en 1759 et ordonne de restituer aux Guaranis les terres d'où ils avaient été expulsés en 1756. Les Guaranis reviennent en moins grand nombre et entreprennent la reconstruction avec une confiance réduite à l'égard de leurs tuteurs jésuites. Or sous l'impulsion du ministre Pombal, le Portugal prend l'initiative d'expulser les jésuites en 1759. La même mesure est appliquée par Charles III dans tout l'empire espagnol en 1766. Tout cela s'accompagne du génocide des indiens catéchisés.

Mais le sud du Mato Grosso, d'abord espace missionnaire espagnol convoité par les Portugais preneurs d'Indiens, se découvre vers la fin du XVIII^{ème} siècle être route d'accès vers les mines d'or de Cuiabá, située dans le nord du Mato Grosso. Secteur frontalier stratégique, le sud du Mato Grosso est le théâtre des plus grands conflits frontaliers de l'histoire du Brésil.

Dans cette région, les populations indigènes sont, les jouets incessants des conflits entre Etats et de leurs intérêts stratégiques locaux, mondiaux et globaux. Tragiques pour les Guaranis, ces conflits vont par la suite le devenir aussi pour les Terena, au moment de la *Guerre du Paraguay* (1865-1870) conclue notamment sur le transfert du sud du Mato Grosso en territoire brésilien et le changement de la nationalité et de la langue des occupants ... et, par ricochet, pour les occupés.

Si les Indigènes n'avaient pas d'âme, ils avaient des mains... Et ils avaient aussi des jambes... Alors on leur a pris la tête et leur vie aussi.

4. Indigène ou Indien?

La première Constitution brésilienne en 1824, ignorait encore, en droit, l'existence des sociétés indigènes. L'Etat voulait les faire disparaître en tant que peuple.

Mais les républicains brésiliens, éduqués au positivisme, durent consentir à les tenir pour dignes de coexister dans la communauté nationale après que le Brésil fut dénoncé pour sa politique de massacre des Indiens et notamment lors du Congrès des *Américanistes* de Vienne en 1908.

Le Maréchal Cândido Mariano Da Silva Rondon, né dans le Mato Grosso et d'ascendance Terena, était un fervent enthousiaste des idées positivistes du gouvernement républicain (RIBEIRO, 1996). Responsable des commissions chargées de l'implantation des premières lignes télégraphiques dans les zones frontalières, il approcha des groupes indigènes isolés de la "civilisation". Et, c'est en tentant de les mobiliser sur ce travail qu'il se forgea l'idée de créer un service de protection aux indiens des forêts. Protection voulait dire, ici, tutelle éducative, culturelle et intellectuelle pour les former au "développement".

C'est d'abord dans le cadre du Ministère du Travail que la première organisation fédérale de tutelle sur l'Indien, le "*Serviço de Proteção aos índios e Localização de Trabalhadores Nacionais*" a été créée en 1910. Cette organisation s'est ensuite dédoublée puis séparée du Ministère du Travail en fonctionnant seulement comme Service de Protection de l'Indien, "*Serviço de Proteção ao Índio*", mais, cette fois-ci, rattachée au Ministère de l'Agriculture. Sa tâche en faveur des indigènes consistait à monter des expéditions pour "pacifier" les peuples autochtones puis à les civiliser au "développement". L'objectif étant de les intégrer dans la société nationale et la civilisation "blanche", cependant c'était encore dire qu'ils étaient considérés culturellement inférieurs.

Nombre de communautés ont résisté, et notamment les Guaranis, refusant, *de par leur expérience acquise avec les missions jésuites*, d'entrer dans des zones réservées ou d'être parqués dans des territoires exigus dans lesquels des ethnies aux modes différents de vie étaient entassées ensemble jusqu'à se combattre entre elles. Mis sous tutelle, l'Indigène ne pouvait s'émanciper qu'en cessant d'être un indigène ou bien en s'affirmant comme Indien

C'est dans les années cinquante, que l'indigéniste Orlando Villas Boas, agent du gouvernement qui avait participé aux expéditions meurtrières du maréchal Rondon en Amazonie, remet en question la mission "pacificatrice" et civilisatrice. Des communautés entières avaient été décimées ou s'étaient éteintes.

Il crée, en 1960, dans le Mato Grosso, le premier parc national indigène du Xingú, vaste aire interdite aux Blancs et dont la superficie est équivalente à la France et à l'Angleterre réunies. Il sauve la vie à plusieurs groupes menacés d'extinction, les Juruna, les Yawalapiti, les Paraná mais cette initiative n'emporte pas l'adhésion de nombreuses communautés qui ne supportent pas d'être délocalisées.

La FUNAI, "*Fundação Nacional do Índio*", remplace alors en 1967 le service de protection des indiens (SPI). Jusqu'au moment de la création de la FUNAI, la politique indigène passait sous la tutelle d'un ministère à un autre.

Ainsi elle était sous la tutelle du ministère d'Agriculture et de Commerce en 1910, puis en 1930 sous celle du ministère de l'Industrie et le Commerce avant d'être, en 1934 sous celle du Ministère de Défense et, en 1939, sous celle du Ministère d'Agriculture. Rattachée au Ministère de la Justice lors de la création en 1967 de la Fondation Nationale de l'Indien en 1967, celle-ci est composée d'agents de sécurité et de l'intelligence nationale (RIBEIRO, 1996).

Pour les militaires qui instaurent la dictature en 1964 au Brésil, l'indigène, quoique déjà exsangue, est encore perçu comme dangereux d'autant plus qu'il est la mémoire coupable du passé du colon. Mais, quantité négligeable, leur nombre démographique réduit en peau de chagrin, il est moins un danger qu'une cause ponctuelle d'ennuis pour la dictature militaire. Les dictateurs ont d'autres soucis en tête : préparer le miracle économique brésilien, développer la classe moyenne et contrôler le mouvement social.

Il n'est plus utile pour la FUNAI de prôner l'intégration ni de viser systématiquement à les mener vers le "stade ultime" de la civilisation ni de devoir les exposer au monde "moderne". Elle se veut simplement plus efficace et plus rationnelle et se propose encore et toujours de les assimiler culturellement et de les transformer en brésiliens ou de les maintenir sous surveillance et sous tutelle.

Ces aveuglements de l'Etat donnent naissance, à la marge du système étatique, aux premiers services de protection de l'Indigène à l'initiative de missions religieuses, comme par exemple "*O Conselho Indigenista Missionário*" ou d'acteurs civils, "*O Instituto Sócio Ambiental*", entre autres. C'est aussi le moment des émergences, à l'échelle internationale, des mouvements civils soulevant la question des droits des minorités, de la différence culturelle, des droits de l'homme, de la défense de la démocratie, et de la protection de la nature.

5. Quelque part "à quinze jours de marche ... "

La typologie statutaire à laquelle la résistance indigène a donné lieu pour décrire son état actuel peut être schématiquement caractérisée par trois grandes catégories.

1. Les "*destribalizados*" ou "*desaldeados*" insérés dans la société brésilienne. Ils vivent dans les villes, parlent le portugais et ont un travail. Ce nombre "intégré" est très limité. Le travail en usine ou le mariage avec des non-indigènes peuvent être leur porte d'entrée citadine. Mais leur sort n'est pas nécessairement plus enviable que leurs frères de réserve.



2. Les Indigènes en isolement volontaire que l'on situe quelque part en Amazonie "à quinze jours de marche...». On ne connaît pas vraiment leur nombre ni leurs langues. Il s'agit de groupes qui n'excèdent pas pour chacun d'eux quatre cent personnes. Ils ont très peu de contacts avec des entreprises commerciales ou des missions religieuses. Ils ne dépendent qu'accessoirement du système économique dominant pour survivre et encore moins du système symbolique blanc. Ils vivent de la chasse, la pêche, la cueillette et l'agriculture à petite échelle.

Certains groupes se mettent volontairement à distance dans les derniers territoires vierges de la région amazonienne pour sauvegarder leur mode d'existence. Le refus du contact de ces peuples requiert la protection de vastes étendues d'écosystèmes amazoniens, puisque leur reproduction physique et culturelle dépend de modes d'utilisation des ressources naturelles compatibles avec la conservation et la protection des écosystèmes qu'ils habitent. Ils sont menacés à terme par l'expansion des forces économiques (exploitation du bois, de minéraux, routes) et les projets économiques de l'Etat fédéral qui altèrent les équilibres naturels de leurs territoires.

3. Enfin les groupes "en transhumance" dont font partie les Kayapó ou les Xavantes mais aussi les Terena. Une infime partie de ces derniers se trouve dans la catégorie des "*destribalizados*" mais la position particulière et la plus fréquente des Terena, *un pied dans la forêt et un autre dans la ville*, mérite que l'on suive leur parcours. Leurs concentrations les plus importantes atteignent quelques milliers d'individus. Ils siègent dans des villages de forêt

et disposent d'écoles propres. Les anciens ne parlent pas le portugais, mais les jeunes l'apprennent, utilisent des téléphones portables et ont une voiture. Ils sortent facilement de leur réserve, échangent avec les non indigènes mais sans se rendre tributaire de leur système économique et symbolique



La société Terena contemporaine entre dans les catégories des "*destribalizados*" ou en transhumance et croise divers lieux stratégiques en même temps : la réserve, la ville, les "*fazendas*" et les raffineries sucrières. Quelque soit leur statut, ils sont tous organisés en groupes et ont des histoires centenaires de contacts avec une société qui tisse partout sa toile d'araignée.

Et ce sont des stratégies diverses de résistance culturelle, des formes d'affrontement bien définies, des solutions multiples et variables, dont l'alcool, le suicide, la prostitution des femmes ou la fuite, qui ont été choisies. L'équilibre de l'ethnie tient sur le tranchant d'une lame de rasoir devant les alternatives d'enveloppement offertes par les diverses élites dominantes.

6. Quelque part ... à Brasilia ... dans la Constitution ... et au delà de celle-ci

Les indigènes représentent 5000 peuples et 350 millions de personnes dans le monde en 2004. C'est en Amérique centrale (18 millions) et dans la région andine (17 millions) que vit la majorité des 40 millions d'Indiens de l'Amérique latine. Dans certains pays de ce continent, ils représentent la majorité de la population : 71% en Bolivie, 66 % au Guatemala ou sont une très forte minorité : 47 % au Pérou et 43 % en Equateur.

... Et l'indigène du Brésil ? ...0, 25% de 183 millions d'habitants, plus de 220 ethnies et 180 langues distinctes⁸.

Pour établir un terme de comparaison, la population qui présente une caractéristique originaire d'Afrique est de 62 millions d'habitants⁹ soit environ 37%.

Avant l'arrivée des Européens, les autochtones du Brésil comptaient une population de cinq à six millions de personnes. Les guerres contre les indigènes qui ont duré jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les effets des maladies et de la déstructuration de leurs bases symboliques, spatiales et économiques sans oublier sa négation comme peuple à travers des politiques d'intégration civilisatrice, lesquelles ont réduit son nombre à une fraction insignifiante.. En 1950, ils se comptaient à environ cent mille individus.

Mais événement et surprise pour ceux qui les considéraient comme une catégorie provisoire d'humanité ou attendaient leur liquidation, son nombre augmente dans les recensements administratifs postérieurs. Fait dû à une invention statistique ou résultat d'une forte chute du taux de mortalité rendu possible par l'amélioration du service sanitaire mis en œuvre par les pouvoirs publics, les ONGs et les institutions internationales? L'hypothèse que cet accroissement statistique concrétise aussi le fait que les sociétés indigènes ont acquis peu à peu une existence légale ne peut être minorée.

Une existence suscitée d'abord par une loi sur les Indiens adoptée le 19 décembre 1973¹⁰ et par la Constitution de 1988, modifiée en 1994, en ses articles 210 et 231 qui reconnaît des droits collectifs aux peuples autochtones sur les terres qu'ils occupent historiquement. Ces

⁸ regroupées pour la majorité d'entre elles dans quatre grands troncs : Tupi, Jê, Aruak et Karib.

⁹ En fait, la réalité est complexe. Le recensement de 1990 indiquait 40 % de Blancs, 50 % de Métis, 8 % de Noirs. Les Brésiliens distinguent plusieurs types de Métis: le *Caboclo* ou *Mameluco* (métissage de Blanc + Indien), le *Mulato* (métissage de Blanc + Noir), le *Cafuzo* (métissage d'Indien + Noir). Le recensement de 1990 indiquait 40 % de Blancs, 50 % de Métis, 8 % de Noirs

¹⁰ Lei n° 6.001 Dispõe sobre o Estatuto do Índio

droits concernent les droits territoriaux, les droits civils et politiques, ainsi que les droits culturels, éducationnels et linguistiques¹¹.

La confirmation de cette existence apparaît dans le nouveau Code Civil, approuvé en 2001: la notion de "relative incapacité" des Indiens a été retirée de l'ancien code de 1916 qui impliquait que l'Indien pouvait être un sujet sans droit civil (ni droit de vote, ni passeport, etc..) hors d'une loi spécifique..

La ratification en 2002 par la République fédérative du Brésil de la Convention de l'Organisation Internationale du Travail qui reconnaît le droit de propriété aux peuples indigènes¹² entre en vigueur dès l'année 2003. Cette Convention, premier instrument international à traiter des droits collectifs des peuples indigènes, établit des normes minimales pour les États et s'éloigne du principe de l'assimilation et de la déculturation.

En 2004, les indigènes réunissent plus de quatre cent trente mille individus alors qu'en 1950 ils étaient quatre fois moins. 0, 25 % de la population, en proportion inverse de son nombre, pouvaient cultiver à partir de 2007, l'usufruit virtuel d'un million de km² de terres autochtones dûment approuvées¹³ sur les 8,76 millions de km² que couvre le territoire brésilien.

La constitution de 1988, en reconnaissant formellement à ces peuples des droits, modifiait finalement la conception d'une nation brésilienne sans ethnies et faisait sortir l'indigène de la catégorie du provisoire en le considérant comme un élément constitutif de la société brésilienne. Mais pour quel avenir dans l'avenir du pays ?

Les droits indigènes sur la terre passent par un long processus de reconnaissance qui implique cinq phases: une définition, une proscription, une délimitation, une homologation, une régularisation. Les terres anciennement qui sont reconnus ou identifiés à travers

11 C.F.B., chapitre VIII de la Constitution, intitulé *Dos Indios*. art. 210 et 231: "*São reconhecidos aos índios sua organização social, costumes, línguas, crenças e tradições, e os direitos originários sobre as terras que tradicionalmente ocupam, competindo à União demarcá-las, proteger e fazer respeitar todos os seus bens*". Sont reconnus aux Indiens leur organisation sociale, leurs coutumes, leurs langues, leurs croyances et leurs traditions ainsi que leurs droits originels sur les terres qu'ils occupent traditionnellement, et il appartient à l'Union de les délimiter, protéger et faire respecter tous leurs biens.

12 Convention n° 169 de l'O.I.T. Mais selon la Constitution brésilienne, les droits territoriaux concernent des terres historiquement occupées par les Indiens et habitées par eux de façon permanente, utilisées pour leurs activités de production et qui leur sont indispensables pour la conservation de leurs «caractéristiques environnementales». Ces terres occupées par les Indiens sont destinées à leur possession permanente. Ils disposent de l'usufruit exclusif sur les richesses du sol, des rivières et des lacs existant en leur sein. L'exploitation de ces terres ne peut être poursuivie que par l'autorisation du Congrès national. Ces terres sont considérées comme «inaliénables» et «réservées exclusivement» aux autochtones. Il est interdit de déplacer des groupes indigènes de leurs terres.

13 Une promesse faite par le Gouvernement fédéral à l'OIT : "terres approuvées" signifient "terres occupées"

différents processus sont nommés "réserves". Cependant si la plupart de la surface des terres revendiquées par des indigènes ont franchi la première phase de reconnaissance, le passage d'une phase à l'autre est très lent. Mais même avec terres officiellement réservées, approuvées et régularisées, les droits des indigènes ne sont pas garantis.

Dans la pratique, le gouvernement brésilien ne reconnaît pas la propriété des terres aux indigènes, en dépit du statut que donne le droit international aux territoires autochtones et au mépris des engagements de l'État. Règlements, lois et décrets se contredisent entre eux ou ne sont pas encore en phase les uns avec les autres dans leurs applications laissant le champ libre à l'arbitraire, à l'opportunité, à des intérêts privés et aux rapports de forces.

Si la constitution du pays oblige le gouvernement à la cartographie, à enregistrer et à protéger les terres autochtones, l'État brésilien préfère alimenter le doute et maintenir la confusion entre la propriété indigène sur l'usufruit des terres autochtones et la propriété des terres autochtones pour dissimuler les contradictions dans la résolution des questions autochtones. Le décret 1775¹⁴ permet toujours à n'importe quel citoyen brésilien ou étranger de revendiquer des droits de propriété sur tous les territoires autochtones, y compris les réserves délimitées



Source : FUNAI 1999

7. Ici ... dans une réserve du Mato Grosso do Sul, sur leurs propres terres, homologuées mais sans droit de propriété ...

L'Etat du Mato Grosso do Sul abrite près de 60.000 indigènes, deuxième population en nombre du Brésil après l'Etat de l'Amazonas et elle est formée de neuf ethnies: six ethnies reconnues officiellement: *Guarani, Kayowá, Terena, Kadwéus, Ofaié et Guató*; et encore trois non reconnues: *Kamba, Kinikinau et Atikum*.

Chacun de ces peuples mène dans ses bagages, les histoires, les coutumes, les traditions et les organisations socioculturelles différenciées. Ils diffèrent tant en degré d'intégration à la société nationale qu'aux réponses construites pour faire face aux agressions du colonisateur européen et ensuite de l'Etat. Cependant, tous ont le même besoin de politiques qui permettent leur subsistance, leur renforcement et leur accroissement.

Ici, dans le Mato Grosso do Sul, la population Terena vit sur des petites surfaces appelées



“Réserves Indigènes” et dans lesquels il est parfois interdit aux «non indiens» de pénétrer pour prévenir des violences que ces indigènes pourraient subir. La population Terena compte environ 18 000 personnes dont 5000 environ font de la transhumance dans les grandes exploitations agricoles et dans le foyer urbain de Campo Grande, la capitale de l'Etat. Elle est

répartie sur huit communes de cet Etat : Sidrolândia, Dois Irmãos do Buriti, Anastácio, Aquidauana, Miranda, Nioaque, Dourados et Rochedo.

La densité démographique y atteint 65 habitants /km² quand la moyenne de l'État est seulement de 7 habitants/km². La tendance des jeunes est de migrer en direction du centre urbain ou vers d'autres réserves, à la recherche d'un revenu complémentaire. Actuellement, la moitié des familles existantes dans les réserves cherche ce complément de revenu à l'extérieur de la réserve. Par conséquent, les terres indigènes ne constituent plus le lieu fondamental et exclusif de la reproduction et de la régénération de leurs culture et de leurs traditions sociales .

La Terre Indigène Nioaque - lieu de l'expérience vécue - a une surface démarquée de 3029 hectares et se trouve à sept kilomètres de la ville de Nioaque -MS, distante de 170 Km de la capitale Campo Grande. Sa population d'environ 1300 habitants¹⁵ cultive du riz, du haricot, du manioc, de la patate douce, de la courge et du *maxixe*¹⁶ pour la subsistance. Ils produisent aussi, autour de la maison, plusieurs fruits dont la mangue, l'orange, le citron, la poire et l'avocat.

TERRES INDIGENES TERENA DANS LE MATO GROSSO DO SUL

Source : Centro de Trabalho Indigenista (CTI), 2004

DENOMINATION	surface cédée ha	surface actuelle ha	surface prévisible ha	POPULATION 2001 (Funasa)
Taunay/Ipegue	7.200	6.481	33.900	3.465
Cachoeirinha	3.200	2.660	36.288	2.620
Buriti	2.000	2.090	17.200	1.875
Nioaque	2.800	3.029		1.782
Lalima	3.600	3.100		1.213
Limão Verde	2.500	5.377		669
Pilade Rebuá		208		1.664
Buritizinho		10		244
Aldeinha		4		97
TOTAL				13.629

Originaires des plaines colombiennes et vénézuéliennes, les Terena descendent des anciens *Guaná-Txané*¹⁷ et parlent un dialecte de la famille linguistique *Aruaque*. Ils sont venus se réinstaller, au moment de l'occupation espagnole, à travers le haut Rio Negro, sur les bords du Pantanal à la recherche de meilleures terres pour la survie de leurs familles et la protection de leur peuple.

L'histoire de cette ethnie Terena a été marquée par *la Guerre du Paraguay*¹⁸, un évènement externe qui a conduit à des ruptures radicales dans leurs modes d'organisation originelle.

¹⁵ FUNASA 2001

¹⁶ Cucurbitacée produite dans la région et dont on a ni la traduction ni l'équivalent en français

¹⁷ Terme tupi-guarani

¹⁸ La guerre se déroula entre 1864 et 1870, terrible affrontement entre la triple alliance, constituée par l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay, et le Paraguay

8. Ailleurs... dans un champ de soja transgénique et dans une plantation d'eucalyptus, arbre anti - arbre ¹⁹ par excellence

La pulpe d'eucalyptus et des organismes transgéniques vaudraient-ils plus que le droit, que le droit indigène et qu'un Etat de droit ?

Les lois, les institutions et les discours officiels ne manquent pas au Brésil pour reconnaître ou faire reconnaître le fait historique indigène, mais cette reconnaissance n'est ni entière, ni intégralement appliquée²⁰, ni pleinement réalisable en l'absence de cohérence globale et de décentralité et sans décloisonnement des politiques de développement, encore pensées sectoriellement.

La loi, elle-même, avait déjà prévu des mesures dérogatoires à la loi sur les droits territoriaux des autochtones: son article 20 précise qu'un décret du président de la République pourra les remettre en cause dans certains cas²¹ et notamment pour réaliser des travaux publics qui concernent le développement national, pour faire face au désordre ou pour exploiter des richesses du sous-sol si la sécurité et le développement national sont en jeu.

Par ailleurs, l'application des dispositions territoriales, tant constitutionnelles que législatives, n'est pas simple. L'opposition des élites locales et des intérêts économiques de certains groupes de pression nationaux et internationaux est permanente. Et, en la matière, l'impact des grandes sociétés minières, énergétiques ou forestières est bien plus important que l'influence des *fazendeiros* (grands propriétaires fonciers) sur les politiques d'État, même si pour les régions de culture et d'élevage, notamment le Mato Grosso do Sul, le jeu de rôles s'inverse.

La délimitation, l'homologation ou l'enregistrement des territoires des autochtones n'empêchent pas que leurs terres soient continuellement envahies par des colons et des petits agriculteurs ou réduites par les sociétés d'exploitation commerciales, avec l'impuissance apparente de l'État brésilien et surtout la complicité des États locaux²².

¹⁹ Ses impacts sur les sols alentour empêchent le développement de toute autre plantation et loin autour de lui .

²⁰ Lors de l'entrée en vigueur de la Constitution en 1988, un délai de cinq ans avait été fixé pour délimiter les terres indigènes non encore homologuées. Mais moins de la moitié d'entre elles avaient été délimitées à la fin du délai légal. En 1999, selon l'*Instituto socioambiental* do Brasil, 262 territoires sur les 554 répertoriés, étaient seulement reconnus et homologués. La FUNAI reconnaît l'existence de 604 territoires indigènes dont 480 seraient déjà délimités en avril 2005 . Prochain délai fixé par le gouvernement pour évaluation : année 2007

²¹ Et dans les cas suivants: faire cesser la lutte entre des groupes tribaux; combattre les graves maladies épidémiques qui provoqueraient l'extermination d'une communauté indigène, ou un quelconque mal qui atteindrait l'intégrité du caractère sylvicole d'un groupe tribal; assurer la sécurité nationale; faire cesser le désordre.

²² La décision de la Cour suprême, le 14 avril 2005, puis la légalisation par le gouvernement de la réserve "Raposta Serra do Sol", 2^{ème} territoire indigène du pays par la superficie (17400 Km²), située dans l'Etat de

Ainsi, par exemple, dans l'Etat d'Amapa, une gigantesque concession minière entoure depuis les années 90 les réserves autochtones Uaiapi, Uaça, Jaminam, Galibi et Tumucumaque. Le géant Anglo American PLC y contrôle 60% du riche domaine minier en or sur trente millions d'hectares.

Autre exemple dans le Mato Grosso do Sul, à Japorã, les Kaiowá-guarani découvrent constamment leurs terres, pourtant légalement délimitées, servir à l'extension sans droit des zones de plantation de soja de 14 exploitations agricoles mises régulièrement sous la protection de la police et des militaires.

Leur contestation est régulièrement déboutée par la "*Fundação Nacional do Índio*" et leurs actions deviennent de plus en plus violentes.

Sous les auspices même de celle-ci qui, à noter, perçoit des subventions de la Banque Mondiale, les frontières de terres ancestrales ont été parfois modifiées et parfois balkanisées pour permettre l'expansion de certains projets économiques.

Les gouvernements, régional et fédéral, s'emploient à justifier les comportements des fazendeiros et des grandes entreprises dans le cadre de la politique *Faim Zéro*, une politique fondée mais, ici, sans autres moyens que la violation du droit des autochtones et l'accroissement de la production des cultures transgéniques, eux-mêmes susceptibles d'altérer la santé du bétail et de leurs consommateurs. Par ailleurs la quadrature du cercle et l'incohérence des solutions atteignent le comble car si les plantations illicites sont détruites, les salaires des ouvriers, dont certains sont des autochtones, ne pourront pas être versés ni les emprunts bancaires être remboursés.

En 1996, les possibilités de contestation en faveur des non-autochtones ont été élargies par un décret présidentiel de janvier 1995²³ argumenté sur le thème "*muita terra para pouco indio*"²⁴. L'entreprise norvégienne, Aracruz Inc., la plus grand productrice mondiale de pulpe d'eucalyptus, s'est ainsi appuyée sur ce décret, qui permettait l'ouverture des frontières des réserves, pour contester les droits ancestraux des Tupinikiim et des Guaranis dans l'Etat d'Espirito Santo.

Aracruz Inc. s'est prévalu de ses titres de propriété sur des territoires démarqués et homologués dans le cadastre en 1983. En menaçant les autochtones d'une intervention

Roraima, à l'intérieur du triangle formé par la frontière entre le Brésil, le Venezuela et le Guyana, imposant son évacuation par les planteurs de riz dans le délai d'un an, a donné lieu, par exemple, à un deuil de sept jours décrété par le gouverneur de l'Etat.

²³ décret 1775/96

²⁴ beaucoup de terre pour peu d'Indiens.

militaire, elle les a contraint en 1998 à signer un accord se traduisant par la réduction de leur territoire.

Fait curieux, l' "*Instituto de Colonização e Reforma Agrária*"²⁵ avait déjà sans attendre anticipé et remis dès 1996 des titres de propriété à des non autochtones sur les territoires situés à l'intérieur des réserves indigènes.

L'application des droits des indigènes ne peut donc être séparée de la question des "*sem terra*" (les sans terres), de la réforme agraire, des processus décisionnels, des stratégies du développement, du choix des projets de développement local et national et de la redistribution du revenu.

Cependant, malgré le décret, la légitimité de l'exploitation commerciale continuait à poser un problème pour les investisseurs. Une loi dite de la réglementation des activités économiques en territoire autochtone a été approuvée par le Congrès en août 1999. Cette loi, sur la "réglementation" de l'exploitation minière à l'intérieur des réserves autochtones, laisse entendre que l'avancement de méga-projets pour l'énergie, tout comme pour l'agro-industrie et pour les industries forestières et minières, est prioritaire sur les questions des droits territoriaux des autochtones.

La délimitation et la révision des réserves autochtones apparaissent donc tributaires des stratégies de développement de l'Etat fédéral, de la Banque mondiale et des investisseurs internationaux. Une telle trajectoire ne peut que produire la radicalisation du processus de légalisation de la violation, par tout un chacun et à tous les niveaux, des droits constitutionnels des indiens et, par suite, de la rébellion indigène.

Dernier exemple. Les représentants politiques de l'Etat de Roraima sont favorables à un amendement à la constitution brésilienne qui permettrait de réduire la superficie du territoire Yanomami. Invoquant une nécessaire prise en compte des problèmes à l'échelle locale, des députés brésiliens estiment que l'usage traditionnel de ces terres par les Indiens est un frein au progrès et au développement de l'Etat de Roraima..... Un tel argument n'est pas en soi un argument infondé. Il ne devrait être ni pris isolément ni rejeté purement et simplement au nom des seuls faits acquis mais il est à réintroduire dans une approche globale et intégrée de toutes les dimensions des problèmes de la société brésilienne et de leurs solutions.

L'oubli volontaire de l'inscription d'emblée du caractère global et mondial des questions du développement dans les décisions prises par l'Etat et les faibles marges de manoeuvre des

²⁵ Institut de la Colonisation et de la Réforme Agraire

Etats locaux de la République fédérative du Brésil permettent à ceux-la mêmes qui prennent les décisions de pouvoir invoquer tour à tour cette même mondialité ou ce même localisme comme la cause de leurs propres impérities.

La survie effective des indigènes ne peut se résoudre sans rejaillir sur les conditions et les formes de développement économique, sur la légitimité des droits commerciaux accordés, notamment énergétiques ou minières, sur les trajectoires de l'unité nationale, sur les modalités de la décentralisation et sur la place, le périmètre et le rôle de l'Etat.

Aujourd'hui en dépit de voix sectorielles ou locales discordantes et de décisions fédérales contradictoires, liées à l'incohérence globale des politiques conduites sectoriellement, la reconnaissance des droits des indigènes existe au cœur d'un Etat qui se veut civil, de droit et ouvert au monde.

Dans ce cadre, aucun retour en arrière sur ce principe n'est possible et ce, combien même si les indigènes ne représentent qu' une force démographique très limitée. Et cela le restera malgré les violences quotidiennement exercées sur les autochtones, violences qui sont le reflet de problèmes de fond non résolus.

Cependant la question indigène ne peut, dans le contexte de la globalisation des développements, être dissociée de la question sociale et de la question écologique du pays. Hors de ce cadre, sa résolution semble être impossible

Dans un contexte où la volonté des élites brésiliennes est d'affirmer le Brésil comme une grande puissance latino-américaine et internationale, la préférence nationale se porte sur la croissance accélérée plutôt que sur la durabilité du développement et elle sert constamment d'argument aux élites fédéralistes pour éviter de poser les problèmes de fond et de les régler.

9. Au Brésil, l'indigène ne peut pas se faire entendre parce que, sur sa propre terre, sa langue reste étrangère...manquerait-il de traducteurs?

La législation brésilienne privilégie davantage "l'intégration" des indigènes plutôt que "la conservation" des autochtones.

Pour faire valoir ses droits, tout indigène aurait le droit de recourir aux tribunaux. Mais il doit au moins connaître la langue portugaise ²⁶. Le législateur n'a pas voulu permettre aux indigènes de recourir à des interprètes. Pourtant les membres du gouvernement du Brésil peuvent être, eux, accompagnés de traducteurs pour défendre à l'étranger la cause de leur pays. Cette obligation n'est pas même imposée au touriste étranger s'il a besoin d'intervenir auprès des tribunaux brésiliens.

L'étude du portugais demeure obligatoire durant tout le cursus primaire et secondaire comme l'est également l'enseignement en langue portugaise. Mais l'enseignement dans la langue maternelle des autochtones n'est possible que dans le primaire, et ce, dans le cadre d'une éducation scolaire «bilingue et interculturelle». ²⁷ Par ailleurs, les mesures juridiques ne résolvent pas la pénurie des enseignants bilingues compétents, le taux élevé d'abandon scolaire chez les jeunes, la non-intégration dans les programmes nationaux des éléments de la culture indigène et l'absence de valorisation des langues autochtones.

La reconnaissance des droits autochtones n'est pas le résultat d'une conscience politique achevée d'emblée morale et volontaire de l'Etat du Brésil ni d'une société brésilienne mûre mais sujette elle-même à de très fortes différenciations culturelles et des divisions sociales internes.

Si certains défenseurs de cette politique préfèrent voir dans la reconnaissance des droits de l'indianité une compensation à "cinq siècles de génocide", cette reconnaissance apparaît dans la société plutôt comme une concession, un octroi, une faveur ou une obligation imposée de l'extérieur et par le haut et non comme un dû.

²⁶ Article 9 de la loi n° 6.001 relative au statut de l'Indien de 1973 impose 4 conditions : être âgé d'au moins 21 ans; connaître la langue portugaise; se qualifier pour une activité utile dans la communauté nationale; comprendre les usages et les coutumes de la communauté nationale.

²⁷ Les directives et les bases de l'Éducation nationale se trouvent fixées dans la loi n° 9394 du 20 décembre de 1996. (art. 32 et 36). Mais les autochtones sont soumis aussi à la loi n° 6.001 relative au statut de l'Indien de 1973 dans laquelle son article 48 élargit à la population indigène, moyennant les adaptations nécessaires, le système d'enseignement en vigueur. Or la Constitution (art. 210) stipule que «l'enseignement fondamental régulier sera dispensé en langue portugaise». Les «adaptations» se traduisent par une alphabétisation des Indiens non dans la langue du groupe auquel ils appartiennent mais en leur langue et en portugais... afin de sauvegarder l'utilisation de la première langue.

Cette reconnaissance est d'abord le produit de longues résistances - parfois confuses et contradictoires - des indigènes du Brésil mais aussi de ceux de l'Amérique tout entière, de pressions civiles internationales, de prescriptions d'institutions mondiales de nature politique, morale ou culturelle, forcées à la cohérence globale et de l'intérêt scientifique et économique que représentent leurs connaissances propres, notamment en matière de biotechnologies,

Dans le rituel quotidien, les autochtones ne jouissent pas d'une grande considération de la part des populations non autochtones. Ces derniers les regardent comme des «vagabonds» et des «paresseux» aux rites étranges et parlant une langue de sauvage, tout juste bons à servir d'attraction, en Amazonie, pour les touristes en besoin de folklore.

Sans leurs titres de propriété sur les terres qui leur sont reconnues, les indigènes sont rendus tributaires de la variabilité des politiques et des besoins stratégiques de l'Etat et dépendent de lui pour leurs conditions de subsistance et de protection. Poussés à la déculturation et soumis au bilinguisme, séparés les uns des autres, ils se vivent comme des étrangers en sursis permanent, sous la menace de l'arbitraire des autorités locales, des besoins des employeurs locaux et des maladies des "*civilizados*".

Sans la publication des titres des propriétés appartenant aux populations autochtones, l'Etat brésilien reste en fait le propriétaire légal de l'ensemble des terres indigènes sur lesquelles il garde la main et peut en jouer comme moyen de pression.

Considéré comme un Indien et traité comme un mineur, l'Indigène se déconsidère et s'auto dévalorise de l'intérieur même. l'Etat en est le premier responsable et le premier bénéficiaire et l'avenir du Brésil tout entier, la première victime

10. Ici, une histoire de résistance et une langue d'émancipation

Le processus de résistance et de lutte des Terena pour faire reconnaître les droits indigènes, pour récupérer le territoire traditionnel et pour disposer de leurs droits de propriété dure depuis plusieurs décades et, selon la périodisation des sages et le langage de la communauté Terena, se divise en quatre moments.

Le premier moment a été constitué par la pression exercée et la souffrance provoquée par les envahisseurs espagnols sur leurs territoires traditionnels et par les disputes inter-ethniques. Les populations indigènes ont été obligées au XVIII^{ème} siècle de sortir de la région du Chaco, pour se dégager des tensions socioculturelles et principalement celles liées à l'occupation du territoire.

Le deuxième moment a été caractérisé par la grande bataille vécue pendant *la Guerre du Paraguay*. Les populations indigènes ont été presque exterminées pendant cette guerre et pendant l'immédiate après-guerre. Ce moment est considéré comme l'époque d'esclavage, période dans laquelle les indigènes étaient obligés de faire des travaux bon marché pour les grands éleveurs qui occupaient leurs propres territoires.

Le troisième moment est marqué par leur confinement dans les réserves créées par le Maréchal Rondon en 1904 et 1905. Leur entrée dans ces réserves a conduit à la perte de l'autonomie politique des villages Terena et s'est accompagnée de tentatives d'intégration forcée dans la structure régionale et d'assimilation culturelle.

Elle a abouti à la perte de l'autosuffisance économique et à la domination mercantile des forces régionales sur le commerce local indigène. Les limitations politiques, sociales et économiques qui ont régné dans cette situation de confinement ont aidé à l'exode d'une partie de la population indigène vers les villes. Ces situations ont obligé les Terena à chercher tout au long des années de nouvelles stratégies de survie culturelle au prix même de leur survie physique.

Avant la guerre, les Terena avaient réussi à maintenir une société traditionnelle, avec des coutumes et des traditions propres, une autosuffisance économique et une autonomie politique. Ils conservaient leur identité ethnique et leur *modus vivendi* spécifique. Après la guerre ce peuple a été contraint de former une nouvelle société inusitée, en engendrant de

nouveaux rapports sociaux et une culture capable de maintenir leur éthologie, leur "marque" en tant qu'autre peuple.

Malgré leur résistance farouche et tenace, qui leur a valu d'être appelés " bugres " ²⁸ par la seconde horde de colonisateurs de leurs territoires qui venaient disputer leur espace, "*la Guerre du Paraguay*", qui s'est faite dans leur milieu externe immédiat, a altéré profondément le propre cours et l'homogénéité de leurs sociétés. Les populations Terena ont dû se trouver dans le Mato Grosso do Sul de nouvelles terres, les réserves, puis croiser et intégrer des rapports différents à leur milieu et entre eux en fonction de leur positionnement en réserve, en ville, dans les "fazendas" ou dans les usines à sucre.

Actuellement, et c'est le quatrième moment, les Terena se disent en train de vivre la Période de Libération. Ils pensent qu'ils sont en train de faire un "*Voyage de Retour*". C'est le voyage que l'organisation indigène veut entreprendre dans cette décennie. La relation externe exige d'eux de créer de nouvelles formes et d'autres instruments pour faire face aux divers modèles d'expropriation du patrimoine indigène et d'effacement de leur culture. Ces formes nouvelles, expliquent-ils, passent par le choix des études dans les écoles " blanches ".

28 Appelé ainsi par les colons le "Bugre" signifie personne brute ou sauvage

11. Ici, des jeunes en transhumance ... dans les études.

En ce quatrième moment de leur vie, *la Période de Libération*, les Terena ne veulent plus que leurs terres soient des enclaves socio ethniques ni laisser les décisions, qui concernent le sort de leur communauté, être prises dehors, de loin et de haut. Ils cherchent à connaître mieux la culture, les connaissances, le fonctionnement de la société non-indigène pour réussir à ce que les gouvernements sacrifient moins facilement les droits des Indiens.

Les Terena entrent dans un processus de " transculturation ". Plusieurs jeunes se sont insérés dans l'économie locale, étudient dans les universités, exercent des fonctions publiques ou sont des professionnels libéraux tout en maintenant les rites et les valeurs de leur communauté. Ils savent que, sur le plan politique, le poids des Indigènes est faible. Déjà peu nombreux, ils sont trop peu informés, trop dispersés, insuffisamment conscients et mobilisés et ne parviennent pas à former un groupe de pression au niveau de l'Etat.

Ils cherchent donc à se donner les possibilités de compter localement et à élaborer des stratégies de survie et de renforcement de la culture de leurs communautés adaptées à la situation. Ils veulent continuer ainsi, et sur d'autres modes, la résistance obstinée de leurs aînés et de leurs communautés qui dure déjà depuis plus de 500 ans.

Ils voudraient contribuer à organiser les communautés indigènes de manière plus appropriée à la récupération de leur territoire traditionnel, au renforcement du savoir des indigènes, à l'augmentation de leurs capacités de production, à l'autonomie économique et à la valorisation de leurs ressources culturelles. Certains des jeunes projettent d'occuper des espaces stratégiques dans la société, comme professionnels indigènes, de niveau supérieur.

En accord avec les chefs coutumiers, ils conçoivent aujourd'hui l'éducation et la connaissance scientifique comme les instruments de défense des droits primordiaux et de la reconquête de leurs territoires. Ces droits englobent les intérêts qui se rapportent à l'éducation, à la santé, à l'autosuffisance alimentaire, à la défense de l'environnement et de la biodiversité, au respect de la différence et à l'évaluation des traditions.

Pour les plus jeunes, le meilleur développement est de préserver la forêt et de la laisser à ceux qui auraient cœur de l'entretenir. Il faut faire donc en sorte qu'elle puisse subvenir aux besoins des communautés indigènes. Celles-ci doivent disposer de la logistique nécessaire pour améliorer leur économie et leurs modes de vie, au sein même de la forêt et donc pouvoir allier leurs connaissances et leurs traditions aux connaissances scientifico-techniques.

Les jeunes attendent des liens qu'ils souhaitent susciter entre les savoirs populaires et traditionnels locaux et les savoirs conceptuels qu'ils leur permettent d'affirmer la personnalité culturelle de leur communauté et de disposer d'un outil de négociation.

Bien que la comparaison des forces soit très inégale, ces jeunes s'emploient à fédérer les différents villages et ethnies et à briser leur isolement. Ils créent des relations avec d'autres secteurs organisés de la société, à la recherche d'une nouvelle société qu'ils voudraient contribuer à construire. Ils souhaitent faire tenir compte au niveau national de toutes les diversités ethniques et culturelles de leur pays.

Le problème de l'émergence de nouveaux modes de présence de l'indianité et de son expression politique dans la société se posera et se résoudra, sans dilution de leur singularité, de manière transversale. Les jeunes comme les plus vieux ont conscience que leur problème est spécifique mais qu'ils ne sont néanmoins pas les seuls au Brésil à être victimes de discriminations.

L'inégalité au Brésil est fortement liée à la race et ses effets, héritage historique de l'esclavage, pèsent beaucoup plus fortement sur la population noire que sur la blanche. Phénomène encore accentué par les différences de sexe, les femmes souffrant d'une exclusion sociale plus prononcée.

12. Ici, "Le Bugre"²⁹ veille encore sur la coopération, l'autonomie et le partage ...loi de survie face à l'exclusion et aux excès du pouvoir

La Terre Indigène Nioaque se trouve limitée au nord par la rivière Urumbeva et à l'Est, par la « Serra de Maracajú ». Elle aurait été formée³⁰ par l'évasion de 1000 indigènes Terena de leur région d'origine vers le haut de la « Serra de Maracajú », à la suite de la pression que subissait leur terre de la part des grands fermiers après la Guerre du Paraguay.

Comme culturellement les peuples Terena s'organisent en noyaux familiaux centrés sur le père ou son frère aîné, la Terre Nioaque s'est divisée, dès sa fondation, en parentèles agnatiques : le village Brejão fondé en 1904 par la famille du Capitaine Vitorino et le village Água Branca, lui-même se divisant plus tard en quatre villages bien démarqués à la suite de l'incorporation de plusieurs familles Terena éparpillées dans des fermes de la région. Bien que le village Água Branca soit le plus ancien et le plus habité, c'est le village Brejão qui est devenu le plus important du fait que l'inspecteur du Mato Grosso, le Colonel Nicolau Horta Barbosa, ait installé en 1925 dans cette communauté le Poste Indigène dénommé "Poste Capitaine Vitorino".

Les maisons de ces groupes se situent, en général, proches les unes des autres. Leurs lots de cultures sont contigus, permettant une coopération économique et le partage des aliments.



La loi de la réciprocité prédomine entre les maisons. L'ensemble de la terre Nioaque constitue donc une unité de production réelle où l'appui mutuel - y compris politique - est la règle générale de l'intégration sociale entre les groupes de frères. En réalité, ce qui garantit l'unité, la croissance et le poids politique de la parenté agnatique³¹ c'est la capacité de leader et d'agglutination de son chef.

Comme, historiquement, dans la culture Terena, cette force sociale est très respectée, et que les Terena ont toujours lutté pour conquérir des espaces et du pouvoir, les grands groupes

²⁹ Pour mémoire : le "Bugre" signifie personne brute ou sauvage

³⁰ Oliveira, R. C. Do índio ao bugre: o processo de assimilação dos Terena; prefácio de Darcy Ribeiro. Rio de Janeiro. 1976.

³¹ Parenté liée par une même souche masculine

familiaux ne peuvent être coordonnés par un seul "cacique" sans rencontrer continuellement des problèmes de gestion administrative et de conflits de pouvoir et sans entraîner un gaspillage d'énergie autour de querelles de chefs.

Comme le pouvoir est conquis par le chef du plus grand groupe familial, chaque cacique pourrait essayer de développer son pouvoir d'agglutination, avec l'intention de se maintenir le plus longtemps dans ses responsabilités et recevoir ainsi les éloges internes et externes de la communauté

La décentralisation parentèle sur la même terre est, selon les plus âgés, la solution à ces questions politique et organisationnelle, car avec l'augmentation du nombre de *caciques*, la possibilité d'organiser sereinement les groupes augmenterait dans tous les domaines (santé, production, éducation, etc.). La force interne de la Terre Indigène Nioaque croîtrait par rapport aux contraintes externes et, selon l'argument, *celui des plus âgés et non pas des plus jeunes*, c'est de cette manière que la recherche des ressources financières et le pouvoir de négociation de la communauté se consolideraient et que les groupes agnatiques donneraient plus de force à leurs discours à l'assemblée générale sur la Terre Indigène.

Actuellement les quatre villages sont dotés d'une autonomie politique propre. Agua Branca reste avec le plus grand nombre de familles Miranda, Taboquinha avec les familles Silva, Ogeda et Cabeceira avec la prédominance de la famille Marques.

La communauté est formée par un ensemble de cabanes situées dans des limites établies par des "marques" qui ne sont reconnues que par les habitants de chaque communauté. Elles ne sont pas visibles ou exposées en forme de clôtures, mais elles sont strictement respectées par les groupes agnatiques, pour lesquels certaines règles de conduites internes sont imposées. Les limites de la communauté de la Terre Indigène Nioaque sont observées en fonction de cette règle, mais l'usufruit de la matière première de la Terre Indigène pour l'usage interne, comme le bois, le pâturage, l'argile, etc. est réparti, de manière générale, par les quatre communautés.

Le "cacique" et le "conseil communautaire" sont chargés de trancher les questions politiques de chaque secteur. Chaque communauté résout, dans certaines limites normatives, les problèmes juridico-politiques entre ses membres. Les thèmes relatifs à l'ensemble des communautés, de la Terre Indigène sont discutés et résolus, de manière générale, dans des grandes réunions, en présence de tous les leaders des communautés dans le Poste Indigène.

La filiation est un critère pour se reconnaître entre Terena. Le comportement de solidarité d'un Terena avec son peuple est un autre critère de conservation de la reconnaissance de son identité Terena par sa communauté

Quand un Terena se marie, sa nouvelle résidence est la *patrilocalité*, ainsi la jeune épouse doit habiter chez le beau-père pendant les premières années de mariage et jusqu'à la naissance du premier fils. C'est seulement à ce moment que le couple établit sa propre résidence. Cette maison est généralement construite proche de celle du père du jeune et de ses frères pour ne pas perdre de vue la force agglutinative de la parentèle agnatique. Dans le cas où le jeune époux devrait aller habiter chez son beau-père pour l'aider à la culture, le jeune mari doit se dépêcher de construire une nouvelle maison, dans le groupe de voisinage agnatique.

D'après le régime interne établi par les anciens, non écrit, mais culturellement respecté, il n'est pas défendu à un/e indien se marier avec un non indien. Mais son droit d'habiter dans le village reste restreint et plus encore dans le groupe de voisinage agnatique. D'après la connaissance traditionnelle des anciens, la raison se trouve dans la loi de survie génétique interne de la communauté et par le droit de propriété des biens.

Dans la communauté indigène, tout est divisé entre les frères, mais coordonné par le chef du groupe agnatique qui reconnaît ses parents indigènes et qui a un très grand intérêt que sa population Terena augmente en nombre de Terena, une manière de renforcer son identité indigène. Lors d'un mariage d'une indigène avec un non indigène, cette identité se brouille, car le pourcentage génétique indigène des enfants du couple sera plus faible et le pourcentage d'indiens mitigés dans le village augmentera.

Et même si l'enfant naît dans le village Terena, son éducation sera différente, car il recevrait une éducation d'un "*purutuyé*"³² qui vivrait une réalité complètement différente du village et, d'après les anciens, l'organisation interne de la communauté pourrait être compromise. Par ailleurs, et cela renvoie au droit de propriété, le "*purutuyé*" se sentira dans son droit de posséder un lot de terre dans la communauté pour s'être marié à une indigène et d'échapper aux formes organisationnelles de la communauté où rien n'est à personne et tout est réparti entre tous. Il y a une grande préoccupation, principalement chez les anciens, à ce que les communautés transmettent de génération en génération ces considérations traditionnelles et plus encore maintenant. La modernité reconduit donc la prégnance de la tradition.

32 Homme blanc

Dans le contexte de l'organisation agnatique, les femmes conservent un rôle important dans le village, non seulement comme maîtresse de maison, mais aussi dans les discussions majeures de la communauté. Ce sont les caciques et leurs conseils tribaux qui donnent cohérence politique aux actions et transmettent les décisions mais les femmes interviennent principalement sur l'éducation, dans les réunions des pères et maîtres qui sont réalisées par le Secrétariat Municipal de l'Education et au poste de chef du Poste de la FUNAI.

Leurs interférences sont spécifiques dans l'éducation, car ce sont elles qui accompagnent la trajectoire éducative des enfants et, par ailleurs culturellement, les mères Terena sont très jalouses de leurs "*curumins*"³³.

Les initiatives des femmes sont décidées d'une manière stratégique et ne sont pas visibles à tout le monde. Elles sont prises d'une manière compétente pendant les réunions du "*chimarrão*"³⁴, très tôt, pendant le ramassage du bois, car c'est généralement un travail que les femmes font seules. Les femmes peuvent les décider aussi quand elles sont en train de faire un travail collectif d'intérêt communautaire. Face au chef du Poste Indigène, dont le rôle est d'abord purement politique, l'interférence féminine est indispensable et sollicitée par les chefs. Les femmes permettent d'évaluer les personnes et leurs capacités de respecter les groupes agnatiques des quatre communautés. Et c'est, généralement, dans ce domaine que le poids des décisions des femmes est crucial.

La redistribution étatique, la concentration personnelle des pouvoirs et l'individualisme de marché ne sont pas en phase avec la culture des Terena. Celle-ci est une lutte contre l'économicité de tout projet et contre les stratégies centralisées du développement qui ne peuvent que l'asservir. En elles, l'humilité de ces populations se transforme en une preuve d'infériorité.

33 Ecoliers

34 Boisson chaude à base de maté

13. Ici et toujours, à l'heure du "Tereré" , le vieux raconte la Terre et comble la nature : il prépare "le Voyage de Retour" des enfants ...

Dès leur naissance, les enfants ont été plongés dans des pratiques culturelles (rites, chants, cérémonies, charges quotidiennes,) qui marquent les phases de leur vie. Celles-ci ont pour but de faire acquérir à chaque enfant des pratiques, une conception de la nature et une vision du monde à partir des valeurs holistiques du groupe auquel il appartient, de telle sorte qu'il puisse privilégier son groupe à lui-même. Le jeune Indien peut sortir de sa réserve sans crainte dès lors que l'autorité dans le groupe le sent prêt à affronter son autonomie et que les intérêts de la communauté le permettent mais la relation qu'il entretient est d'abord celle qui le lie étroitement à la terre, à son lignage agnatique et aux autres hommes avant celle qui le lie individuellement à ses désirs propres, à des objets ou à ses biens propres.

Sur la Terre Indigène Nioaque, l'agriculture est, comme par le passé, la principale activité. Dans la réserve des Terena, la Terre Indigène a une grande surface de végétation avec diverses espèces d'arbres natifs du "*Cerrado*" ³⁵. Les bois sont employés de manière rationnelle pour la construction de leurs maisons, pour le feu et pour les clôtures. La couverture végétale est préservée car les formes d'occupation, les modes de culture, l'usage et la manipulation des ressources naturelles sont, ici, fondées sur une longue et profonde connaissance des caractéristiques et des phénomènes naturels et sur leur étroite relation avec le milieu naturel.

L'année agricole commence en août, avec le semis du maïs et elle finit en mars/avril avec le semis des haricots de "l'époque sèche". Généralement la production est destinée à la subsistance familiale. Les cultures appartiennent au groupe domestique qui peut, éventuellement, englober plus qu'une famille élémentaire. Elles tendent à rester entre frères de consanguinité mais elles dépendent de la dynamique de succession par la ligne paternelle qui accentue le patrilignage du système de parenté Terena.

Ce groupe, sous l'autorité du plus âgé, décide de l'époque de plantation et quoi planter et travaillent collectivement sur les surfaces de production tout en reconnaissant la part individuelle de chaque membre du groupe. Leurs modes de production respectent la nature, sur la base des connaissances traditionnelles et en se servant des ressources que la nature leur offre localement pour produire leurs aliments.

35 savane brésilienne

Les communautés cherchent à tirer de la nature seulement le suffisant pour alimenter leurs familles. Leur ambition n'est pas de devenir riche en exploitant ce qui est la seule source permanente de subsistance pour les enfants, la terre.

Ceci est très clair sur le champ de culture à l'heure du "*tereré*"³⁶ dans le discours des anciens :

"Mon fils, quand le "*carrapich*" et la "*malva*"³⁷ apparaissent dans le champ de culture, la terre est déjà très fatiguée et elle a besoin d'un temps de repos, de l'énergie pour refaire ses forces. La mère nature se chargera de ça. Il nous faut donc lui en laisser pour son compte. Quand apparaissent de multiples branches de "*guanchuma*"³⁸ sur le terrain de culture, ça signifie que le sol est déjà très compacté et qu'il a besoin d'être planté par d'autres cultures avec les racines profondes pour rompre la terre et permettre une plus grande infiltration de l'eau dans le sol."

Alors que les professionnels de la productivité du travail défendent l'application du calcaire pour recomposer la qualité du sol, des produits chimiques pour combattre les mauvaises herbes, les indigènes, adeptes de la productivité des ressources naturelles, laissent la nature se charger de redonner au sol ses qualités originelles par le repos de la terre et par la diversification des cultures.

36 boisson froide à base de maté

37 variétés de chiendent

38 mauvaise herbe

14. La-bas, dans le Cerrado, "Avança Brasil" fait le vide et propose aux Indiens de se transformer en éleveurs de tortues

" *Avança Brasil* " est un projet de géant, dont le financement du remboursement de la dette est la motivation la plus prosaïque de ses inspirateurs développementistes avant de devenir aussi celle de "La Faim Zéro", vise à transformer 1 500 000 km² de savane (*Cerrado*) en monoculture de soja. La transformation en voie navigable de l'Araguaia et du fleuve Tocantins, l'approfondissement du fleuve par le dynamitage de ses voies, la consolidation en dur des berges et la construction de barrages obligerait les populations riveraines indigènes, au nombre de 20 000 personnes, à quitter les lieux où se sont forgées leurs mythologies, leurs conditions de subsistance et leurs modes d'habitat.

Le sort du projet se joue, pour l'instant³⁹ en Europe : 80% de la production de soja transgénique du Brésil étant dirigé vers le marché européen, en grande partie pour l'alimentation du bétail.

L'opération prévue par la Fondation Nationale de l'Indien (FUNAI) en guise d'accompagnement social du projet « *Avança Brasil* » est l'émigration des indigènes vers la ville ou la reconversion de leurs pêcheurs dans l'élevage de vaches ou de tortues.

La vie de ces populations, une quinzaine d'ethnies : les Xavantes, les Xerentes... les Karajas, une ethnie de 1800 personnes, dépend donc de la santé que veulent se donner les citoyens européens.

«*Avança Brasil* » ne fait pas que le vide écologique et indigène, il endette les générations à venir du Brésil tout entier. «*Avança Brasil* » ouvre aussi à son insu une issue : la déterritorialisation de l'information, la mondialité de l'indigène et la globalisation des développements. La mondialisation économique est Une ... mais elle est aussi interrelation, interaction et interdépendance entre tous et entre tout : Faim Zéro, survie de l'indigène, création d'emploi, santé des européens ... des brésiliens, endettement du Sud ,...

³⁹ La Chine pourrait offrir très bientôt un marché alternatif

15. Le Brésil joue avec ses dettes *écologique, indigène, noire, sociale, générationnelle, extérieure* et les échange les unes contre les autres

Les ressources locales, les savoir-faire locaux et les initiatives locales ne manquent pas au Brésil. Les projets sur l'initiative de gouvernements locaux ne manquent pas non plus.

Un programme de développement durable du gouvernement de l'Etat d'Amapá, situé à l'extrême Est de l'Amazonie, élaboré à la fin des années 1990, visait à associer la production des richesses à la préservation environnementale, au développement social et au respect des populations traditionnelles de la région. Il assurait à ces dernières la propriété de la terre, la mise en valeur des savoirs traditionnels et la fin de la destruction des ressources forestières en combinant l'emploi de la technologie de pointe et la sagesse du mode de vie local. L'Amapá est aussi le premier Etat du Brésil dans lequel toutes les terres indiennes ont été délimitées. Les réserves des communautés : Galibi, Karipuna, Palikur, Waiapi et Galibi Marworno, forment 8,6 % du territoire total de l'Etat.

Un de ses succès concernant notamment la filière du bois mérite d'être cité. Activité destructrice, l'exportation des troncs ne laissait pas de bénéfices à la région. Les ressources de la forêt valorisées rationnellement ont une grande valeur de marché et ont un énorme potentiel de croissance.

L'Amapá importait tous ses produits manufacturés d'autres Etats du Brésil. Considérant que les ressources en bois et la main d'œuvre étaient disponibles dans l'Etat et pouvait permettre une production locale suffisante, l'une des premières décisions politiques du gouverneur de cet Etat fut d'interdire l'importation de meubles pour toutes les administrations et les écoles locales. Pendant les deux années nécessaires à la formation d'artisans menuisiers et à la création d'unités de production locale, il y eut une grande pénurie de mobilier. Mais aujourd'hui, l'Amapá est largement autosuffisant en production de mobilier et les salles de classes se différencient de toute autre salle de classe normalisée.

Le programme a ses réussites mais aussi ses limites. On ne dira, ici qu'un seul mot sur les causes de ses limites. Elles sont en liaison avec les particularités de la culture du personnel politique au Brésil décrites précédemment. Cependant, ses limites n'ont pas été suffisantes pour empêcher la mise en place en mai 2003 d'un projet d'élaboration d'un programme de développement durable pour l'Amazonie par les gouverneurs de sept Etats.

Les ressources financières, privées ou publiques, ne manquent pas, elles non plus, au Brésil. Mais les petits et les moyens projets capables de contribuer à l'amélioration effective des conditions d'existence des peuples indigènes du Brésil et de créer des richesses durables, particulièrement en Amazonie, manquent de moyens financiers. Les propositions de projets économiques relatifs à l'environnement sont insignifiantes et souvent déléguées à des structures civiles instrumentées politiquement.

Par contre des millions de dollars sont investis en plantations de soja et de riz, en exploitations de minéraux et en constructions de centrales hydroélectriques ou d'infrastructures énergétiques.

C'est le cas du projet de construction du gazoduc Bolivie-Brésil, GASBOL, de 3150 km (dont 2.593 km au Brésil) sous la gestion d'un consortium international qui viole les droits territoriaux des Indiens du Brésil et de la Bolivie.

Le cœur de l'Amazonie brésilienne est menacé aussi par le projet de gazoduc Urucum-Porto Velho (550 km) de la compagnie nationale Petrobras pour le compte des intérêts de l'entreprise américaine El Paso Energy qui a besoin d'un nouveau gazoduc pour alimenter ces industries.

La Banque Mondiale, qui a financé le tiers des montants requis au développement du gazoduc GASBOL par l'octroi de prêts au consortium comme les firmes pétrolières, qui gèrent des pipelines et des projets énergétiques, inscrivent leur plan dans le cadre d'une démarche de développement durable alors qu'il conduit à modifier le droit foncier des terres autochtones et à provoquer de lourds impacts sur les écosystèmes naturels.

Le respect des droits des autochtones et la durabilité du développement n'apparaît pas comme un élément majeur pour la Banque Mondiale, pour certaines firmes mondiales et pour l'Etat brésilien.

Pour attirer les entreprises mondiales et les capitaux internationaux, l'Etat doit garantir le financement des investissements dans les infrastructures industrielles à l'intérieur même des terres des autochtones et déréglementer des secteurs de ressources stratégiques (gaz, pétrole, électricité, mines et forêts).

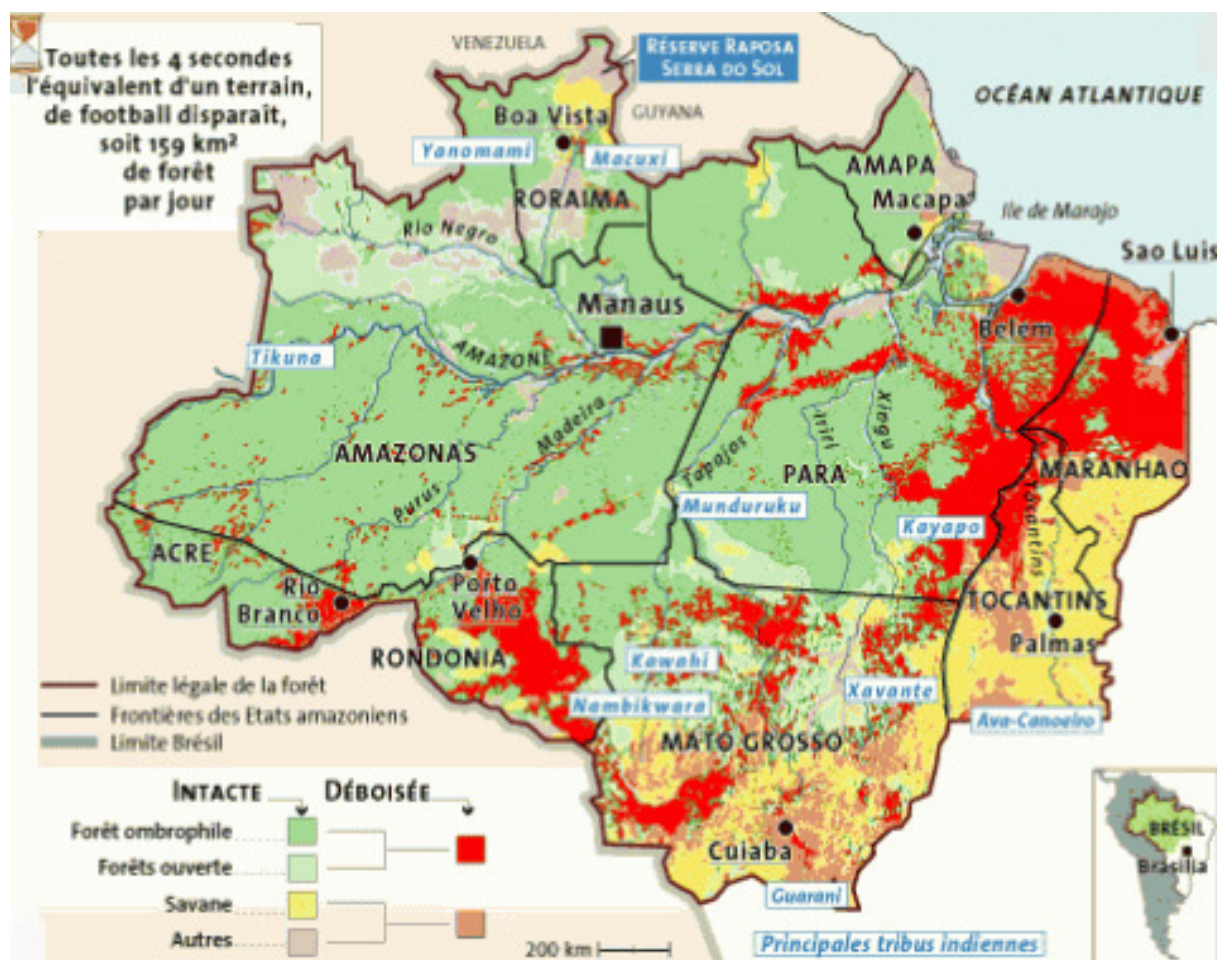
Pour financer ses grands projets, l'Etat doit recourir aux emprunts internationaux. Il court ainsi le risque d'accroître la dette des générations futures ou de réduire les dépenses sociales en faveur des générations présentes⁴⁰. Il rend plus difficile la possibilité de pouvoir honorer

⁴⁰ La dette extérieure du pays représente en 2003 environ 55 % du PIB et le service annuel de la dette est d'environ 10 % du PIB. Mais il faut noter la croissance rapide des réserves internationales du pays depuis la fin de l'année 2005 grâce à l'envolée de ses exportations : un excédent commercial de 44,8 milliards \$ en 2005

la dette indigène et la dette écologique sans nouvelles fuites en avant et, en dernier ressort, sans recul des frontières vertes... qui, en Amazonie, protègent les indigènes.

Rien qu'en 2003, l'Amazonie brésilienne a pratiquement perdu 24.000 km² de forêt tropicale selon les dernières données de l'INPE ⁴¹. Ce chiffre indique une augmentation de 40% de forêt amazonienne en proie à la déforestation. La déforestation progresse d'année en année et les études scientifiques établissent que le cycle de vingt cinq à trente ans nécessaire pour la régénération n'est désormais plus respectée.

ETAT DE LA DEFORESTATION DE L'AMAZONIE BRÉSILIENNE EN 2005



Source : le Monde 2005

contre 33 milliards \$ en 2004) . Selon le Trésor brésilien, la dette extérieure totale ne représenterait plus que 22,8 % du PIB en 2005 et les réserves sont passés de 16 milliards en 2003 à 50 milliards de dollars à la fin d'un décembre 2005. Cependant, cette réduction de la dette, qui repose sur l'état du marché mondial, s' est accompagnée d'une forte charge fiscale, de la décentralisation du déficit et d'une compression des investissements publics. En effet, la croissance en 2005 a été de 2,3% en 2005 contre 4,9 % en 2004.

⁴¹ Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais

L'augmentation des exportations de viande brésilienne, qui atteint dorénavant 1.500 millions de dollars et fait du Brésil le leader mondial des exportations de viande, est aussi une partie des causes directes de cette déforestation.

Une étude conduite par le CIFOR⁴² indique que la croissance du nombre de têtes de bétail dans la plus grande forêt vierge du monde a doublé au cours des 12 dernières années et que 80% de ces nouvelles têtes consomment des milliers de kilomètres de nouvelles pâtures. C'est le même phénomène de croissance des exportations dans les années 80 de l'Amérique centrale vers les chaînes de fast food aux Etats-Unis, décrit sous l'appellation « *Connexion hamburger* » par Norman Myers, qui se reproduit.

Outre la transformation de l'Amazonie en pâturages pour le bétail et en "viande hachée", au dépens des 30 % de la vie végétale et animale de la planète indispensable pour freiner le progrès du réchauffement climatique global et à la survie des communautés indiennes dans leur propre milieu, les aires de culture du soja dans les zones environnantes ont été multipliées par 20.

S'ajoutent l'achat et la vente de bois non certifiée d'Amazonie (obtenu grâce à des tailles illégales d'arbres) et le développement des infrastructures qui réduit les coûts mais facilite la déforestation : 75% des zones déboisées en Amazonie se trouvent sur une bande de 50 kilomètres de part et d'autre des routes.

Ainsi l'élargissement et l'amélioration (ponts, drainages) de la route appelée Transiriri, à hauteur du Km 185 (commune d'Uruara) de la Transamazonienne, section Altamira-Itaituba dans l'Etat du Para, autorisés par l'Etat fédéral et financé par des entrepreneurs du Mato Grosso, ouvrent l'accès aux 7,6 millions d'hectares de forêts jusqu'ici protégés par une ceinture de terres indiennes du Bassin du Xingu⁴³.

Si deux des forêts sont classées, les Forêts Nationales du Xingu et d'Altamira, leurs limites n'ont pas encore été physiquement tracées. La nouvelle route, qui coupe dans le sens nord-sud la terre indienne Cachoeira Seca/Iriri et relie la route Transamazonienne au fleuve Iriri, facilitera la pénétration dans la "Terra do Meio" et mettra, dans l'état de la législation actuelle relative aux droits de propriété des indigènes, en danger plusieurs communautés indiennes résidentes.

⁴² Center for international forestry research : *Development & Deforestation Brazil's Amazon* 05/08/2003

⁴³ Terres des Kayapó, Mekragonoti, Bau, Xipaya, Curuaia, Cachoeira Seca/Iriri, Kararaô, Koatinemo, Araweté do Igarapé, Ipixuna et Apiterewa

Certes des mesures pour contenir le front d'expansion agricole vers le Nord en provenance de l'Etat voisin du Mato Grosso sont prises. L'Etat d'Amazonas, principal Etat de l'Amazonie brésilienne, d'une superficie de 1, 5 million de Km² et couvert à près de 98% par la forêt, est en train de créer un réseau de réserves qui constituerait une barrière de 70 000 km² pour pallier la déforestation.

Néanmoins des alternatives au défrichage, d'autres options d'activités, d'emplois et de revenus doivent être encouragés pour réduire les conflits croisés entre paysans, fermiers, spéculateurs et protéger les réserves indigènes des appétits prédateurs.

Mais cela n'apparaît pas suffisant. Car en plus du soja transgénique, dont le Brésil pourrait devenir le premier producteur mondial, des arbres génétiquement modifiés dotés de propriétés insecticides pour améliorer leur rendement et résister aux herbicides, sont introduits dans le milieu par les industries papetières comme Aracruz . Les effets de la dissémination de ces gènes modifiés pourraient produire des destructions irréversibles dans les écosystèmes locaux et globaux et dans les conditions de survie des communautés indiennes.

16. En Amazonie et en Terre Nioaque, les Yawanawa et les Terena choisissent leur propre mondialisation : le "Rouge baiser" et le jus de mangue certifié biologique

Les communautés indiennes sont nombreuses à vendre leur production de fruits ou de plantes sauvages directement aux entreprises occidentales. Leur nombre concernerait, selon la FUNAI, 1/4 des Indiens du pays. Elles sont en quête d'un commerce équitable pour pouvoir maintenir leur identité culturelle. Dans nombre de cas, les revenus générés sont difficilement évaluables et les accords commerciaux conclus sont plutôt léonins mais ils semblent au moins satisfaire déjà l'autonomie de leurs besoins premiers.

Le Rouge baiser des élégantes occidentales permet grâce à un accord direct conclu, en 1993, entre les Yawanawa et la société américaine Aveda, de répondre à leurs besoins vitaux.

Le Rouge du baiser provient du travail quotidien des Yawanawa qui vendent leur récolte annuelle d'urucum, un fruit colorant. Les revenus générés des 10 tonnes environ récoltés par an sont réinvestis dans la communauté et financent une école et un dispensaire. La population indigène s'est accrue. Désœuvrés et tâcherons ont repris leur place à l'intérieur de la communauté et la communauté, renforcée culturellement et politiquement, commence à apprendre à se battre pour ses droits et à chercher de nouveaux positionnements à l'intérieur même de l'économie mondialisée.

"Nous n'avons jamais eu d'aide. Tout est financé par la vente du guarana " insistent les Sateré Mawé, une communauté amazonienne d'environ 7 000 personnes. Le Guarana, une plante d'Amazonie parée de nombreuses vertus est arrivée en Europe par une coopérative italienne ⁴⁴ et par une société française ⁴⁵, spécialisée dans le commerce équitable. Les Sateré Mawé leur permettent avec leur récolte d'offrir sur le marché européen des produits à base de guarana, mais aussi des plantes sauvages amazonienne (urucum, de copaiba, d'andiroba, de jojoba et de babaçu,).

Le revenu qu'en tirent les Sateré Mawé, depuis la mise en place en 1994, est réinvesti en totalité dans la communauté. Un système de collecte sélective des ordures a même été mis en place et la diversification de leur production est en voie notamment par l'élaboration d'un miel biologique.

⁴⁴ Cooperativa Terzo Mondo

⁴⁵ Guayapi Tropical

Les Terena sont connus comme d'excellents producteurs de fruits biologiques. Ils sont sollicités par le gouvernement de l'Etat du Mato Grosso do Sul, depuis l'an 2000, pour soutenir un programme de développement régional et international agro-écologique. Environ 1.500 familles Terena des communes de Aquidauana et de Miranda, située Terre Indigène Nioaque, participent à la production de mangues organiques certifiées par l'Institut Biodynamique (IBD) et achetées aux producteurs Terena par l'exportateur KW, une multinationale hollandaise Wessanen do Brasil, localisée dans l'Etat de São Paulo. Cette mangue, cultivée de manière entièrement écologique, donne le jus de mangue "Maraú" qui se trouve sur les marchés du Japon, de France et des États Unis .



Les compétences et les ressources locales des populations indigènes sont encore bien plus étendues et peuvent être une source de revenus encore plus importante en matière de transferts technologiques et offrir un nouveau positionnement du Brésil dans le monde, notamment dans le domaine des connaissances en matière de biotechnologies et de biodiversité.

Ces connaissances devraient être mieux valorisées et protégées afin de garantir une répartition équitable des revenus et d'empêcher que des innovations fondées sur les savoirs traditionnels indigènes soient indûment brevetées dans d'autres pays. De tels objectifs requièrent la participation des communautés indigènes dans les instances nationales des innovations vertes et dans les instances internationales, comme la Convention de Diversité Biologique, l'Organisation Mondiale du Commerce et le Comité Inter gouvernemental de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle.



Baies d' açai d' Amazonie. Elles contiennent 2 fois la quantité d'antioxydants des myrtilles et 10 fois celle des raisins. Un des fruits les plus alimentaires de la planète.

L'Etat aurait tout intérêt à la reconnaissance et à l'implication des populations indigènes dans la gestion de l'avenir du pays. Celles-ci limiteraient la bio piraterie, renforceraient la position du Brésil dans les négociations internationales et développeraient des trajectoires technologiques locales et nationales innovantes et durables.

17. Les sociétés indigènes existent. Elles seront présentes dans l'avenir du pays

La reconnaissance et la mise en application des droits des autochtones supposent que la société brésilienne puisse être délivrée des maux du paternalisme politique, de la corruption, des périmètres sans citoyenneté et de la misère et exigent que les discriminations sociales diffuses envers les populations noires et notamment les jeunes et les femmes soient combattues.

Cela requiert le rééquilibrage des deux pôles dominants de la rationalité économique (Etat, Marché) par le développement et l'institutionnalisation d'un troisième pôle, fondé sur des coopérations décentralisées, la réciprocité, les proximités de voisinage géographique ou culturel et la confiance locale, autant de conditions de la durabilité du développement local. Ce sont les solidarités traditionnelles, les proximités territoriales locales et les loyautés interpersonnelles qui s'avèrent être, dans les réserves et dans les favelas, plus efficaces économiquement, innovantes culturellement et plus créatives socialement. Elles permettent aux populations précaires de maintenir leurs liens, d'amortir les effets des politiques officielles et des logiques prévalentes de marché et de conserver dignité et espoir.

La mise en oeuvre d'un autre développement, fondée sur la satisfaction locale des besoins vitaux, la valorisation des ressources locales, les dynamiques culturelles locales et le rapprochement des zones d'approvisionnement et de désapprovisionnement des populations, commande une autre forme de démocratie, la démocratie de participation et de responsabilité. Elle exige donc que l'Etat reconnaisse qu'il ne peut détenir ni le monopole exclusif de la centralité territoriale ni le pouvoir de maîtrise entière de sa politique économique et de la politique sociale. Il doit ouvrir à la société le monopole qu'il s'arrogé dans la conception et dans la gestion de l'intérêt social, de l'utilité publique et de la mise en oeuvre de la durabilité.

Cette direction, qui inscrit la globalisation comme un fait irréversible est une chance pour la durabilité si elle accorde de larges marges de manœuvre au local et de nouveaux moyens aux énergies civiles et aux entrepreneurs du local. Elle apparaît comme une voie nécessaire pour éviter la généralisation du marché à toutes les dimensions de la vie humaine et pour sortir l'Etat de ses impasses, de ses incohérences et de ses impuissances.

Le rôle de l'Etat est d'aider à construire les solidarités, à promouvoir les innovations sociales, instaurer les cohérences économiques, les équilibres écologiques, l'entente interculturelle et les conditions de la durabilité.

Impliquant les valeurs et les représentations d'une société, les actions en faveur de la durabilité devraient s'inscrire, impliquer et accueillir la société civile dans l'élaboration locale des projets et dans leurs modalités locales de mise en œuvre. Une approche interactive du pouvoir suppose matière à interaction donc à débats. Or le débat n'existe pas en matière de développement local et les compétences traditionnelles⁴⁶ et populaires n'ont pas encore droit de cité.

La fécondité des droits des indigènes dépend de la valorisation durable des ressources locales et de l'implication des acteurs locaux dans la définition des besoins vitaux et dans la conception des activités mis en oeuvre localement pour les satisfaire.

Elle dépend aussi de la mise en application de leurs droits de propriété sur leurs terres. Reconnus comme des propriétaires à part entière, ils seraient mieux à même de se défendre, de grandir leur image à leurs propres yeux et de s'ouvrir des perspectives entrepreneuriales originales et des responsabilités nouvelles .

Ces droits seront concrets dans la société brésilienne non par l'intégration, par la réclusion ou par la séparation mais par la fin de leur isolement territorial, culturel, éducationnel et linguistique, par leur propre combat contre leur autodévalorisation, par le développement des connaissances chez les jeunes générations, par les échanges de savoirs entre sociétés indigènes et non indigènes, par leur prise de responsabilités locales et par l'affirmation de leurs singularités communautaires et de leurs richesses culturelles.

Leur fécondité doit aussi être relayée tant par le développement des liens entre les peuples indigènes du continent américain que par l'émergence de nouveaux réseaux de territoires physiques ou virtuels , civils solidaires, citoyens, ouverts et interculturels , moins tributaires des logiques territorialistes des Etats-nations et de la prévalence des lois du marché.

46 La Charte de l'Alliance Internationale établi à Penang en Malaisie, le 15 fév. 1992 et révisé à Nairobi au Kenya, le 22 nov. 2002 indique des choses simples et de bons sens qui méritent d'être relevées. Les peuples indigènes avaient plaidé pour l'inscription dans la déclaration finale du sommet de la Terre de Johannesburg le 4 septembre 2002 d'une simple phrase «Nous réaffirmons le rôle vital des peuples indigènes dans le développement durable» au nom de leur relation unique à la Terre, de leur savoir traditionnel et de leur vision d'un monde « durable ». Trois articles clés :

Article 21. Tout projet de développement dans les zones nous appartenant ne devrait être mis en oeuvre qu'avec le consentement préalable, libre et informé des peuples autochtones impliqués ou affectés.

Article 24. Notre politique de développement est d'abord basée, sur la garantie de notre auto suffisance, de notre bien-être matériel, de notre vision du cosmos et de notre spiritualité, aussi bien que celle de nos voisins; un développement social et culturel total, basé sur les valeurs d'égalité, de justice, de solidarité et de réciprocité, et en harmonie avec la nature. Ensuite, la production d'un excédent pour la vente doit provenir d'une utilisation raisonnable et ingénieuse des ressources naturelles permettant le développement de nos propres technologies traditionnelles et la sélection de quelques nouvelles technologies appropriées.

Article 25. Notre droit à l'auto développement et à la réorientation du processus de développement en écartant les projets à grande échelle au bénéfice des initiatives à petite échelle contrôlées par nos peuples. La priorité pour ces initiatives est de garantir le contrôle des territoires et des ressources naturelles dont notre survie dépend. De tels projets devraient être la pierre angulaire de tout futur développement dans les forêts.

La redistribution étatique impersonnelle et centralisée et l'individualisme de marché ne sont pas en phase avec la culture des Indigènes

L'Etat nationalitaire détient à l'égard des indigènes une responsabilité sociale énorme et urgente, qui est aussi celle des divers secteurs de la société qui défendent la démocratie, la justice, le dialogue culturel, les droits humains, la conservation de l'environnement et le patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Cependant, la portée concrète de cette reconnaissance et ses impacts sur la société brésilienne dépendront moins de la variabilité des enjeux stratégiques des Etats, des institutions internationales ou du marché que de la capacité des indigènes à repenser, à recomposer et à refonder leurs singularités culturelles et leur autonomie, à valoriser leurs ressources naturelles et culturelles propres dans les arrières villes et à développer des coopérations entre leurs communautés et au-delà de leurs communautés dans les nouvelles configurations organisationnelles et mentales de la mondialisation des économies, de la globalisation des développements, de la déterritorialisation de l'information et de l'impératif de la durabilité globale et locale.

Si les Terena arrivent avec leur organisation interne à faire face à cette société excluante, ce sont eux-mêmes qui pourraient offrir des possibilités de la transformer.

Et tout un symbole : pour la première fois les Terena, résidant dans cinq villages du Mato Grosso do Sul, se sont rendus au début du mois de février 2005 à Brasilia, pour réclamer l'application à leurs propres terres, de leurs droits territoriaux inscrits dans la Constitution et de la convention n°169 de l'Organisation Internationale du Travail, ratifiée en 2002 par la République fédérative du Brésil, entrée en vigueur en 2003



Document Annexe

L'internationalisation de l'Amazonie

Le 23 Octobre 2000, le ministre brésilien de l'Education, Cristovam Buarque, interrogé par un étudiant américain qui sollicitait la réponse d'un humaniste et non d'un brésilien sur la question de l'internationalisation de l'Amazonie donna cette réponse :

"En effet, en tant que Brésilien, je m'élèverais tout simplement contre l'internationalisation de l'Amazonie. Quelle que soit l'insuffisance de l'attention de nos gouvernements pour ce patrimoine, il est nôtre. En tant qu'humaniste, conscient du risque de dégradation du milieu ambiant dont souffre l'Amazonie, je peux imaginer que l'Amazonie soit internationalisée, comme du reste tout ce qui a de l'importance pour l'humanité.

Si, au nom d'une éthique humaniste, nous devons internationaliser l'Amazonie, alors nous devrions internationaliser les réserves de pétrole du monde entier. Le pétrole est aussi important pour le bien-être de l'humanité que l'Amazonie l'est pour notre avenir. Et malgré cela, les maîtres des réserves de pétrole se sentent le droit d'augmenter ou de diminuer l'extraction du pétrole, comme d'augmenter ou non son prix.

De la même manière, on devrait internationaliser le capital financier des pays riches. Si l'Amazonie est une réserve pour tous les hommes, elle ne peut être brûlée par la volonté de son propriétaire, ou d'un pays. Brûler l'Amazonie, c'est aussi grave que le chômage provoqué par les décisions arbitraires des spéculateurs de l'économie globale. Nous ne pouvons pas laisser les réserves financières brûler des pays entiers pour le bon plaisir de la spéculation.

Avant l'Amazonie, j'aimerais assister à l'internationalisation de tous les grands musées du monde. Le Louvre ne doit pas appartenir à la seule France. Chaque musée du monde est le gardien des plus belles œuvres produites par le génie humain. On ne peut pas laisser ce patrimoine culturel, au même titre que le patrimoine naturel de l'Amazonie, être manipulé et détruit selon la fantaisie d'un seul propriétaire ou d'un seul pays. Il y a quelque temps, un millionnaire japonais a décidé d'enterrer avec lui le tableau d'un grand maître. Avant que cela n'arrive, il faudrait internationaliser ce tableau.

Pendant que cette rencontre se déroule, les Nations Unies organisent le Forum du Millénaire, mais certains Présidents de pays ont eu des difficultés pour y assister, à cause de difficultés aux frontières des Etats-Unis. Je crois donc qu'il faudrait que New York, lieu du siège des Nations Unies, soit internationalisée. Au moins Manhattan devrait appartenir à toute l'humanité. Comme du reste Paris, Venise, Rome, Londres, Rio de Janeiro, Brasilia, Recife, chaque ville avec sa beauté particulière, et son histoire du monde devraient appartenir au monde entier. Si les Etats-Unis veulent internationaliser l'Amazonie, à cause du risque que fait courir le fait de la laisser entre les mains des Brésiliens, alors internationalisons aussi tout l'arsenal nucléaire des Etats-Unis. Ne serait-ce que par ce qu'ils sont capables d'utiliser de telles armes, ce qui provoquerait une destruction mille fois plus vaste que les déplorables incendies des forêts Brésiliennes.

Au cours de leurs débats, les actuels candidats à la Présidence des Etats-Unis ont soutenu l'idée d'une internationalisation des réserves forestales du monde en échange d'un effacement de la dette. Commençons donc par utiliser cette dette pour s'assurer que tous les enfants du monde aient la possibilité de manger et d'aller à l'école. Internationalisons les enfants, en les traitant, où qu'ils naissent, comme un patrimoine qui mérite l'attention du monde entier. Davantage encore que l'Amazonie. Quand les dirigeants du monde traiteront les enfants pauvres du monde comme un patrimoine de l'Humanité, ils ne les laisseront pas travailler alors qu'ils devraient aller à l'école ; ils ne les laisseront pas mourir alors qu'ils devraient vivre.

En tant qu'humaniste, j'accepte de défendre l'idée d'une internationalisation du monde. Mais tant que le monde me traitera comme un Brésilien, je lutterai pour que l'Amazonie soit à nous. Et seulement à nous !"

BIBLIOGRAPHIE

- AZANHA, G.** As Terras Indígenas no Mato Grosso do Sul. Centro de Trabalho Indigenista (CTI), 2004.
- BANDEIRA, L. A. Moniz** (1995). *O expansionismo brasileiro e a formação dos Estados na Bacia do Prata*. 2º ed.. São Paulo/ Brasília : Globo/UNB.
- BARBOSA, M L V** (1995). *América Latina: em busca do paraíso perdido*. São Paulo: Saraiva.
- BRAND, A.** Desenvolvimento Local em comunidades indígenas no Mato Grosso do Sul: a construção de alternativas. In *Interações-Revista Internacional de Desenvolvimento Local*. Vol. 1, N. 2, p. 59-68, Mar. 2001.
- CARVALHO, Ieda M. de** (2003) Diversidade étnica e educação indígena: políticas públicas no Brasil. In *Interações-Revista Internacional de Desenvolvimento*
- CONSELHO INDIGENISTA MISSIONÁRIO** (1993) Regional de MS-Campo Grande/MS.
- DAYAN L,** (2004) : L'organisation territoriale de la gouvernance, aspect majeur de la mise en œuvre du développement local et de sa durabilité” in “ *Développement Territorial* ” . Ed.Adicueer - Canada, France.
- (2003): “*Ce que le développement durable veut dire*” in Regards croisés. Edition d’Organisation, Paris.
- (2002) : Modélisation du développement durable, MATE (Ministère de l’écologie et du développement durable) n°99118 & Ministère du Travail CEE n° 21.
- (1989): Du bon sauvage au sous développé in *Le développement en question*. Paris, IEDES Tiers monde n°100
- FUNAI** (1996) *Índios desaldeados* en Revista Veja, Brasília, DF, 10 jul. 1996, p. 67
- JOYAL, A y Dante MARTINELLI** (2004) *A l’image du Canada le Brésil découvre le développement local*
- (2003) *O desenvolvimento local: o papel das PME*, Sao Paulo, Editora Manole,
- LITAIFF A.** Um regard sur l’histoire guarani. In **Revista Tellus**, ano 3, n°, p. 75-107, abril 2003.
- LE BOURLEGAT, C. A.** (2004) *Sustentabilidade local*. SINPAM.IV Simpósio sobre Recursos Naturais e Sócio-Econômicos do Pantanal. Corumbá.
- (2000) *Ordem local como força interna de desenvolvimento*. Interações-Revista Internacional de Desenvolvimento Local
- MANGOLIM, O.** *Povos Indígenas no Mato Grosso do Sul : viveremos por mais 500 anos*.
- MELIA, B** (1991). El Guaraní: experiência religiosa. Asunción: CEADUC-CEPAG.
- OLIVEIRA, RC** (1976) *Do índio ao bugre: o processo de assimilação dos Terena*; prefácio de Darcy Ribeiro. R.J.
- RELATÓRIO ANUAL DA INSPETORIA DE MATO GROSSO:** arquivos do SPI. 1919
- RESENDE, R.; TOMIOKA, M.; AZANHA, G.** *Programa para o monitoramento ambiental e fomento de atividades não-predatório em terras indígenas do Brasil*. Documento-base para discussão no seminário de 22 a 25 de março de 1999. Áreas Terena de Miranda-Terra Indígena Cachoeirinha. Miranda, MS: CTI-Centro de Trabalho Indigenista, 1999.
- QUEVEDO, J** (1993). *As Missões: crise e redefinição*. São Paulo: Ática.
- RIBEIRO, D** (1996). *Os índios e a civilização. A integração das populações indígenas no Brasil moderno*. São Paulo: Companhia das Letras.